

**DECLARATION  
DE PERFORMANCE  
EXTRA-FINANCIERE  
2021**

# DÉCLARATION DE PERFORMANCE EXTRA-FINANCIÈRE

RAPPORT 2021

## TABLE DES MATIÈRES

	<b>INTRODUCTION – DECLARATION DU DIRECTEUR GENERAL DÉLÉGUÉ</b>	<b><a href="#">4</a></b>
	<b>NOTRE MODELE D’AFFAIRES</b>	<b><a href="#">6-7</a></b>
	<b>IDENTIFICATION DES PRINCIPAUX ENJEUX, RISQUES ET OPPORTUNITÉS EXTRA-FINANCIERS DU GROUPE HAULOTTE</b>	<b><a href="#">8-15</a></b>
	<b>ENJEUX EXTRA-FINANCIERS DU GROUPE HAULOTTE</b>	
<b>1</b>	Attractivité et rétention des talents	<b><a href="#">16-18</a></b>
<b>2</b>	Gestion des compétences	<b><a href="#">19-23</a></b>
<b>3</b>	Protection des systèmes informatiques et des données personnelles (clients et salariés)	<b><a href="#">24-26</a></b>
<b>4</b>	Renforcement de notre politique R&D et du dispositif de protection des droits et respect des droits de propriété intellectuelle	<b><a href="#">27-28</a></b>
<b>5</b>	Relations avec les fournisseurs et sous-traitants	<b><a href="#">29-30</a></b>
<b>6</b>	Lutte contre les changements climatiques	<b><a href="#">31-32</a></b>
<b>7</b>	Impact environnemental de nos activités	<b><a href="#">33-35</a></b>
<b>8</b>	Respect des droits de l’Homme	<b><a href="#">36</a></b>
<b>9</b>	Dialogue social	<b><a href="#">37-38</a></b>
<b>10</b>	Responsabilités dans la conduite des affaires	<b><a href="#">39-41</a></b>
<b>11</b>	Santé et sécurité au travail	<b><a href="#">42-44</a></b>
<b>12</b>	Diversité et Handicap	<b><a href="#">45-46</a></b>
<b>13</b>	Taxonomie verte	<b><a href="#">47-49</a></b>
	<b>NOTE MÉTHODOLOGIQUE</b>	
	Processus de collecte des informations	<b><a href="#">50</a></b>
	Période de reporting	<b><a href="#">51</a></b>
	Rapport de l’organisme tiers indépendant sur la déclaration de performance extra-financière	<b><a href="#">52-57</a></b>

# DÉCLARATION DE PERFORMANCE EXTRA-FINANCIÈRE

RAPPORT 2021

## A PROPOS

Dans le cadre de l’application de la transposition de la directive européenne sur la déclaration de performance extra-financière (décret n°2017-1265 du 9 août 2017 pris pour l’application de l’ordonnance n°2017-1180 du 19 juillet 2017), le Groupe Haulotte, en tant que société cotée dont le total du bilan et le montant net du CA dépassent les 100 millions d’euros et dont le nombre moyen de salariés permanents employés au cours de l’exercice est supérieur à 500, doit publier sa déclaration de performance extra-financière dans son rapport financier.

# DÉCLARATION DE PERFORMANCE EXTRA-FINANCIÈRE

RAPPORT 2021

Pour répondre aux enjeux sociétaux, environnementaux et de gouvernance du Groupe Haulotte, notre conduite doit être guidée par une responsabilité morale multiple:

- Responsabilité envers nos clients, en développant des innovations produits et services toujours plus respectueux de l'environnement, plus sécurisés pour les utilisateurs, et plus vertueux dans leur cycle de vie.
- Responsabilité envers nos collaborateurs pour contribuer à les faire grandir grâce à notre programme de transformation « Let's Dare » et notre programme d'excellence opérationnelle « YELLO » où chacun est acteur de la performance collective.
- Responsabilité envers notre écosystème (et notamment nos actionnaires, fournisseurs et partenaires..) pour bâtir un avenir en adéquation avec ses attentes.



Le mot « responsabilité » n'est pas vain, il nous engage dans la manière dont nous prenons nos décisions et dans celle dont nous exécutons nos métiers. Il appartient à chacun d'entre nous de s'intégrer dans une économie de partage et de durabilité qui répond à des exigences écologiques mais également économiques.

Pour réaliser notre ambition, nous articulons notre stratégie autour de 3 axes. Tout d'abord, nous avons fait le choix, il y a quatre ans, de la transition électrique avec l'ambition de devenir une Blue Company. Nous sommes fiers d'avoir été les premiers à proposer une nacelle tout-terrain capable de travailler en 100% électrique. Il nous appartient désormais de poursuivre cet objectif et de passer de 85% de notre portefeuille produit à 100% d'ici à 2028. C'est ensuite, notre volonté de proposer des solutions globales innovantes, agiles, diversifiées et digitalisées pour toujours mieux répondre aux évolutions de marchés. Et c'est enfin notre volonté d'apporter le meilleur service à nos clients et partenaires.

Notre vision à horizon 2025 repose sur des engagements forts vis-à-vis de nos collaborateurs, de nos clients et de toutes les parties prenantes. S'engager n'est pas promettre; c'est réfléchir ensemble pour trouver des moyens de s'améliorer.

Alexandre SAUBOT

# DÉCLARATION DE PERFORMANCE EXTRA-FINANCIÈRE

RAPPORT 2021

**Haulotte Group est l'un des leaders mondiaux de matériels d'élévation de personnes.**

Le groupe conçoit, construit et commercialise une large gamme de produits dont le cœur de gamme est la **nacelle**.



**7** GAMMES  
PRODUITS



# DÉCLARATION DE PERFORMANCE EXTRA-FINANCIÈRE

RAPPORT 2021

## NOTRE MODÈLE D'AFFAIRE

### RESSOURCES HUMAINES



+ de 1000 collaborateurs opérant sur des sites certifiés Sécurité et Environnement

### RESSOURCES ENVIRONNEMENTALES



Consommations énergétiques des sites\* : 31 585 859 kWh  
Certification ISO 14001 sur tous nos sites industriels

\*Voir périmètre page 33

### RESSOURCES ÉCONOMIQUES



Capitaux propres : 224 M€  
Investissements nets : 34 M€  
Crédit syndiqué : 101 M€

### CAPITAL OPÉRATIONNEL



Politique Qualité Sécurité et Environnement déployée sur tous nos sites.

### NOS AUTRES RESSOURCES

- > 1 système de management intégré QSE en cours de déploiement
- > + de 9500 clients actifs en 2021
- > 1 réseau solide de fournisseurs et de partenaires
- > Des équipes dédiées à la R&D, l'innovation et à l'amélioration continue
- > Dépenses R&D : 15 M€
- > 1 BE, 1 centre d'études, 1 E-Lab

### NOTRE VISION

Devenir le promoteur de solutions de travail en hauteur les plus sûres et les plus valorisables, offrant ainsi l'expérience client la plus accomplie.

### NOTRE STRATÉGIE

Nous nous appuyons sur des valeurs humaines, professionnelles et managériales définies et partagées pour guider nos actions et donner du sens à notre performance.

Notre objectif est d'offrir à nos clients des solutions toujours plus sécurisées, toujours plus respectueuses de l'environnement et toujours plus adaptées aux besoins de nos partenaires. Pour transformer cet objectif en plans d'action, 3 axes stratégiques majeurs ont été définis :

### NOS VALEURS

RESPECT  
CONFIANCE  
ENGAGEMENT  
RESPONSABILITÉ  
EXCELLENCE  
PERFORMANCE



### DEVENIR

UNE BLUE COMPANY  
UN FOURNISSEUR DE SOLUTIONS GLOBALES  
LA RÉFÉRENCE S.L.A.\* DU MARCHÉ

Avec un programme transverse pour atteindre ces objectifs : **la transformation digitale**, facteur clé de nos succès futurs.

\*Service Level Agreement

### NOS FORCES

- 5 Sites industriels
- 21 Filiales vente & service
- 1900 Collaborateurs
- +100 Pays couverts
- 7 Plateformes logistiques



### NOS FONDAMENTAUX

**Yello** Excellence opérationnelle | **Haulotte ACADEMY** Entreprise apprenante

*Let's dare!* Transformation culturelle | Mise en œuvre des portefeuilles projets

### PERFORMANCE RSE

**Gaia** Score GAIA = 74/100  
(+3 points par rapport à 2020)

**ecovadis** Score ECOVADIS = 46/100  
(score égal ou supérieur à 44% des entreprises évaluées)  
Performance RSE évaluée par ECOVADIS comme adoptée selon son échelle d'évaluation

### VALEUR ENVIRONNEMENTALE



- > 5,4 M€ de chiffres d'affaires liés à l'économie circulaire (machines d'occasions et 2nd Life)
- > 74% de déchets recyclés
- > 73% de nos machines vendues sont électriques

### VALEUR SOCIALE



- > 23,5% de recrutements de jeunes de moins de 27 ans en 2021
- > 26 187 heures de formation
- > 74% des collaborateurs ayant suivi une formation en 2021

### VALEUR ÉCONOMIQUE



Chiffre d'affaires : 497 M€  
Marge brut d'autofinancement : 26 M€  
Impôts payés en France et à l'étranger : 5 M€

### VALEUR OPÉRATIONNELLE



- > Des offres digitales de fleet management : MyHaulotte, Sherpal...
- > Gamme PULSEO
- > Logique de production et de distribution locale pour au moins 50% des besoins de nos clients
- > Solutions sécuritaires : Activ Shield Bar, Safety Guarding Systems

# DÉCLARATION DE PERFORMANCE EXTRA-FINANCIÈRE

RAPPORT 2021

## IDENTIFICATION DES PRINCIPAUX ENJEUX, RISQUES ET OPPORTUNITÉS EXTRA-FINANCIERS DU GROUPE HAULOTTE

Il a été vérifié que ces enjeux couvraient bien les grands domaines d'information prévus au II de l'article R225-105 du Code de commerce (informations sociales, informations sociétales et informations environnementales), ainsi que les domaines spécifiquement attendus au III de l'article L225-102-1 du Code de commerce pour les sociétés cotées.

Parmi ces domaines spécifiques, Haulotte ne fournit pas d'information sur les thématiques de l'engagement sociétal en faveur du développement durable, de la lutte contre le gaspillage alimentaire, ainsi que sur la lutte contre la précarité alimentaire, du respect du bien-être animal et d'une alimentation responsable, équitable et durable, au motif que celles-ci ne font pas parties de ses principaux risques.

Haulotte a mené pour la première fois en 2018 un exercice de cartographie des risques extra-financiers. Complémentaire de la macro-cartographie des risques déjà réalisée par le Groupe, ce travail d'analyse a permis l'identification des principaux risques extra-financiers auxquels il est soumis.

Cette démarche d'analyse des risques a été mise à jour en 2021, dans le cadre du travail réalisé pour la mise en place d'un système de management intégré Qualité, Sécurité et Environnement et d'un programme d'Excellence Opérationnelle au sein du groupe.

Haulotte a ainsi confirmé qu'il existait 12 enjeux extra-financiers prioritaires venant s'ajouter à ceux d'ores et déjà suivis par le Groupe. Tous ont fait l'objet d'une validation en Comité Exécutif (COMEX) et les politiques mises en place sont présentées tout au long de ce document.

Le tableau ci-après illustre le lien entre ces enjeux et les risques & opportunités identifiés lors de la réalisation de la cartographie des risques extra-financiers établie par Haulotte.

# DÉCLARATION DE PERFORMANCE EXTRA-FINANCIÈRE

RAPPORT 2021

		RISQUES & OPPORTUNITÉS								
		Forte fluctuation dans les prix et la disponibilité des matières premières	Dégradation des relations avec les parties prenantes par la non prise en compte de leurs besoins et attentes (communication, satisfaction contribution au changement climatiques )	Inaccessibilité des outils de travail / cyber-criminalité / Perte d'informations et de données	Risque de corruption et de pratiques non éthiques, pouvant avoir un impact sur l'image et la réputation du groupe	Protection inadéquate ou insuffisante des droits de propriété intellectuelle et du savoir-faire de l'entreprise, en particulier dans les pays à haut risque	Accidents et maladies professionnelles, particulièrement en lien avec notre activité industrielle	Violation de la réglementation (droits humains, propriété intellectuelle, RGPD, Loi Sapin II, préservation des ressources etc)	Gestion des ressources humaines inappropriée générant un manque d'engagement, des départs ou une pénurie de personnel	Mise en place d'un programme d'excellence opérationnelle permettant une meilleure collaboration et le partage de bonnes pratiques
ENJEUX	Attractivité et rétention des talents						X		X	X
	Gestion des compétences						X		X	X
	Protection des systèmes informatiques et des données personnelles (clients et salariés)			X						
	Renforcement de notre politique R&D et du dispositif de protection et respect des droits de propriété intellectuelle					X		X		
	Relation avec les fournisseurs et les sous-traitants	X	X		X					X
	Lutte contre les changements climatiques		X					X		X
	Impact environnemental de nos activités		X					X		X
	Respect des droits de l'homme							X		
	Dialogue social							X	X	
	Responsabilités dans la conduite des affaires		X		X			X		
	Santé et Sécurité au travail						X	X		X
	Diversité et Handicap								X	

# DÉCLARATION DE PERFORMANCE EXTRA-FINANCIÈRE

RAPPORT 2021

## LA VIE DU GROUPE EN 2021

### 2021 – Année de démarrage d’un programme d’Excellence opérationnelle : YELLO

YELLO est le programme d’excellence opérationnelle lancé par Haulotte à la fin de l’année 2020. Contrairement à de nombreux programmes d’excellence opérationnelle, il ne repose pas sur des standards mais choisit de placer l’Homme au cœur du système. Le but est de créer une dynamique pour obtenir l’engagement des employés afin que ces derniers s’approprient la démarche et qu’ils deviennent les acteurs du changement. Le programme s’inscrit dans une démarche de cocréation et de « bottom-up ». En effet, les collaborateurs écrivent eux-mêmes leur nouvelle manière de travailler grâce à la construction d’un référentiel commun. De plus, chacun peut situer son niveau de progression sur une pratique donnée grâce à des grilles de maturité écrites par les collaborateurs. Ces dernières permettent non seulement de savoir où l’on se situe en termes de progression, mais sont aussi sources de partage de bonnes pratiques entre ceux qui se situent sur les niveaux plus bas de la grille et ceux qui se situent sur les niveaux les plus élevés.

Le nom YELLO a une signification bien précise, qui a pour but d’illustrer l’état d’esprit du programme :



#### You are the heart of the change (vous êtes au cœur du changement).

Chaque collaborateur va devenir acteur du changement. Yello lui permet de proposer des idées d’amélioration et d’optimisation dans tous les départements du Groupe ;

#### Excellence is our new way of working (l’excellence est notre nouvelle manière de travailler).

Ne pas se contenter d’améliorer, mais construire un état d’esprit et un système qui permettra à Haulotte de dépasser ses objectifs et surpasser les concurrents ;

# DÉCLARATION DE PERFORMANCE EXTRA-FINANCIÈRE

RAPPORT 2021

#### Laugh and be happy (Riez et soyez heureux).

On ne peut pas atteindre l’excellence si l’environnement de travail n’est pas idéal pour tous les collaborateurs. Ainsi, dans chaque initiative du programme, les objectifs de performance seront toujours associés aux conditions de travail afin d’obtenir un parfait équilibre ;

#### Learn from each other (Apprendre les uns des autres).

L’objectif de Yello est de donner la possibilité aux employés de créer, essayer et partager de nouvelles pratiques. Ainsi, nous allons contribuer à casser les silos et créer un environnement de confiance et d’entraide au sein de l’entreprise.

#### Out of the box (Sortir du cadre).

Si nous voulons être innovants, nous devons réfléchir différemment et apporter des changements en rupture. L’objectif ici est d’impliquer tous les employés dans une réflexion différente afin d’obtenir de meilleurs résultats.

YELLO a été créé pour intégrer au sein d’un même programme l’excellence opérationnelle, la qualité de vie au travail et un système de management QSE.



2020 et 2021 ont été des années de construction dans lesquelles le référentiel Groupe a été créé. 80 pratiques clé métier ont déjà été écrites par les collaborateurs et intégrées dans le référentiel (YCloud).

2022 marquera une prochaine étape pour le programme Yello. Celui-ci passera alors du mode de construction à la phase de pilotage des plans d’action d’amélioration et de progression en termes de maturité dans tous les métiers du Groupe.

# DÉCLARATION DE PERFORMANCE EXTRA-FINANCIÈRE

RAPPORT 2021

## 2021 – Mise en place d'un système de management intégré Qualité, Sécurité & Environnement

Depuis 2018, Haulotte travaille sur l'écriture de ses processus, appelés Macro-Processus. Ils représentent la manière de fonctionner pour tout le Groupe. Ils résument l'ensemble des activités que nous réalisons au quotidien dans l'entreprise pour répondre aux besoins de nos clients et de tous nos partenaires. Ce travail a commencé à la suite de la première enquête de satisfaction effectuée en 2017 auprès des collaborateurs Haulotte

Les macro-processus aident à fonctionner tous ensemble, en clarifiant les besoins pour chaque activité avec des rôles et responsabilités clairement définis. Ils montrent comment chaque employé du Groupe contribue collectivement à la satisfaction client peu importe le métier, le site et le département. Ils sont accompagnés d'indicateurs de moyens et de résultats, et de plans d'action.

Pour faire le lien avec notre programme YELLO, ces macro-processus font l'objet d'une cartographie permettant de mesurer son niveau de maturité, et de se comparer à chacune des entités du groupe.

Afin de valoriser ce travail, il a été décidé de certifier l'intégralité des sites composant le groupe.

En 2021, 4 nouveaux sites ont intégré le certificat groupe :

### Siège social :

- H3, avec l'obtention de la triple certification Qualité (ISO 9001), Sécurité (ISO 45001) et Environnement (ISO 14001)

### Filiales de distribution :

- Haulotte France, avec l'obtention d'une certification Environnement (ISO 14001)

### Usines de fabrication :

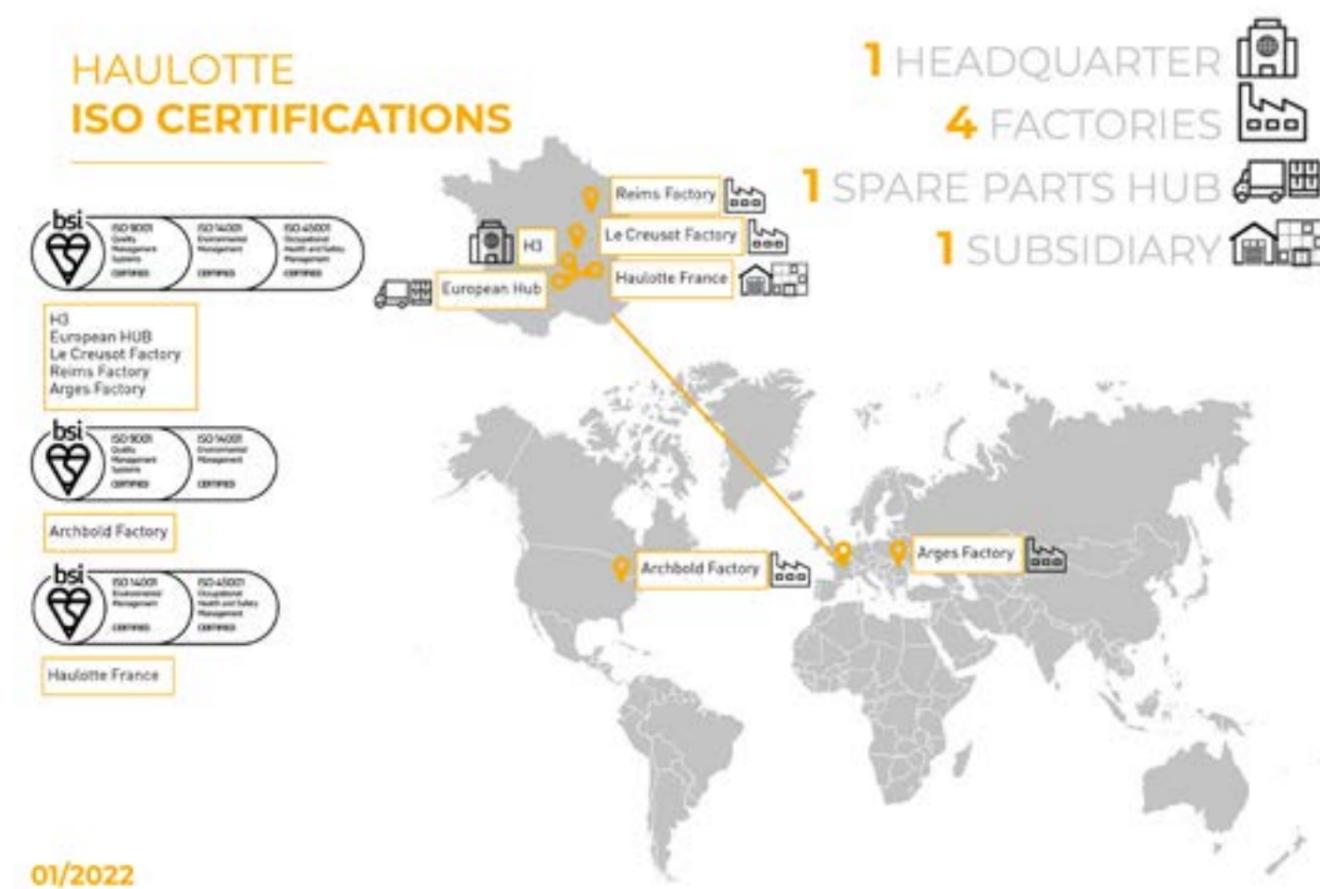
- Reims (France), avec l'obtention d'une certification Sécurité (ISO 45001)  
- Arges (Roumanie), avec l'obtention d'une certification Sécurité (ISO 45001)

Remarque : notre cycle d'audit sur les sites du groupe s'est terminé en décembre 2021. Les certificats ont été édités et sont donc valables depuis janvier 2022

L'ensemble de nos certifications sont présentes sur la carte ci-après

# DÉCLARATION DE PERFORMANCE EXTRA-FINANCIÈRE

RAPPORT 2021



## 2021 – Déploiement d'une nouvelle politique Qualité Sécurité & Environnement

Haulotte s'est doté en septembre 2021 d'une nouvelle politique QSE, qui a été déployée au sein de tous les sites. Il s'agit d'une déclinaison en ambitions et objectifs de la déclaration de mission du Comité Exécutif du Groupe

Elle introduit plusieurs ambitions et objectifs QSE, tous accompagnés d'indicateurs, et fait un focus sur la lutte contre les changements climatiques et la réduction de l'empreinte environnementale de nos activités opérationnelles. Elle introduit pour la première fois les Objectifs de Développement Durables de l'ONU, qui seront déployés en 2022 au sein du Groupe.

Début 2022, chaque site devra décliner cette politique QSE en définissant ses propres ambitions.

# DÉCLARATION DE PERFORMANCE EXTRA-FINANCIÈRE

RAPPORT 2021

## OSONS L'EXCELLENCE

### POLITIQUE QSE



Notre engagement envers nos clients et nous-mêmes est de faire de Haulotte le fournisseur de solutions de travail en hauteur les plus sûres et les plus valorisables offrant ainsi l'expérience client la plus accomplie.

### NOS AMBITIONS



#### PEOPLE

- Impliquer l'ensemble des collaborateurs dans le développement d'une véritable culture santé et sécurité
- Apporter aux utilisateurs de nos produits et solutions les outils et les formations nécessaires à leur sécurité
- Embarquer nos collaborateurs dans une approche sociale et environnementale



#### PRODUITS

- 8 Concevoir, industrialiser, livrer des produits, des solutions et des services correspondant aux attentes de nos clients
- 9 Délivrer des produits et des solutions sûrs, à la hauteur de notre promesse sécurité, l'ADN de notre marque
- 13 Concevoir des produits et solutions en s'appuyant sur la stratégie d'électrification afin de limiter les nuisances sonores et la pollution



#### PROCESSUS

- S'appuyer sur nos processus robustes et nos équipes afin d'assurer une satisfaction pérenne à nos partenaires
- Être capables d'apporter des solutions rapides, simples ou complexes grâce à nos organisations agiles et flexibles
- Améliorer et contrôler nos processus de fabrication et de transport afin de réduire notre consommation énergétique et empreinte carbone



Ces pictogrammes représentent les objectifs de développement durable des Nations Unies.

22.04.2021

# DÉCLARATION DE PERFORMANCE EXTRA-FINANCIÈRE

RAPPORT 2021

## OSONS L'EXCELLENCE

### POLITIQUE QSE



Notre engagement envers nos clients et nous-mêmes est de faire de Haulotte le fournisseur de solutions de travail en hauteur les plus sûres et les plus valorisables offrant ainsi l'expérience client la plus accomplie.

### NOS OBJECTIFS



#### PEOPLE

- Infuser une culture santé et sécurité nous permettant de viser le zero accident
- Accroître le pourcentage de collaborateurs qui « recommandent Haulotte comme employeur » dans notre enquête de satisfaction interne
- Accroître nos fournisseurs de production évalués comme « exemplaires »



#### PRODUITS

- Atteindre un niveau « best-in-class » de nos produits en réduisant notre taux de garantie
- Augmenter le taux de réutilisation des composants
- Tous les projets de développement de machine intègrent au moins une initiative d'amélioration liée à la sécurité
- Accroître le nombre de clients satisfaits par nos solutions dans notre enquête de satisfaction client



#### PROCESSUS

- Notre démarche d'Excellence Opérationnelle est reconnue comme une référence
- Augmenter et stabiliser notre taux de service
- Augmenter le taux quotidien moyen de recyclage de nos déchets de production
- Réduire notre empreinte carbone indirecte
- Réduire l'empreinte carbone de notre production

22.04.2021

# DÉCLARATION DE PERFORMANCE EXTRA-FINANCIÈRE

RAPPORT 2021

## ENJEUX EXTRA-FINANCIERS DU GROUPE HAULOTTE

### 1- Attractivité et rétention des talents

#### ENJEUX :

Les attentes des collaborateurs et futurs collaborateurs évoluent, notamment celles des nouvelles générations entrant sur le marché du travail.

Travailler l'ensemble des facteurs de l'engagement des collaborateurs devient ainsi une composante essentielle de la performance des entreprises.

Ces critères d'engagement, outre la performance des collaborateurs, agit sur la rétention des talents, mais également sur l'attractivité de l'entreprise.

Les axes de l'engagement survey priorisés en 2021 ont été la formation et la mobilité.

#### POLITIQUE :

Cette politique de développement de l'engagement s'appuie sur la stratégie de transformation engagée depuis 2017 sur l'ensemble du Groupe, connue avec le moto « Let's dare ».

Elle consiste à développer l'ensemble des axes de l'engagement des collaborateurs, mesurés tous les trois ans à travers l'engagement survey, et à mettre en œuvre les actions permettant d'améliorer les axes définis comme prioritaires.

Les thématiques de l'enquête sont : la responsabilisation et l'autonomie, la vision et le sens, la collaboration, la confiance dans le management, la performance, le développement des opportunités, la rétribution, la qualité et le focus client, les ressources, le respect et la reconnaissance, la formation, l'organisation et la structuration de l'entreprise.

Les axes prioritaires d'amélioration issus de l'enquête étant : la collaboration inter service, l'organisation et les process, la formation, les opportunités de développement et la communication

#### INDICATEURS CLÉS DE PERFORMANCE

Indicateur	Unité	2019	2020	2021	Objectif 2022	Périmètre
Turnover des CDI	%	Non calculé	9,7	10,18	Non fixé	Groupe
Turnover des CDI	%	8,3	5,5	5,95	Non fixé	France

# DÉCLARATION DE PERFORMANCE EXTRA-FINANCIÈRE

RAPPORT 2021

#### RÉSULTATS DE L'ENGAGEMENT SURVEY

Indicateur	2017	2020	Objectif 2023	Périmètre
Taux d'engagement des collaborateurs	57%	64%	Progression par rapport à 2020	Groupe
Matrice d'engagement	30%	43%	47%	Groupe
« Je suis fier de travailler pour Haulotte » Question de l'engagement survey	71%	76%	80%	Groupe
« Je recommanderais Haulotte comme employeur » Question de l'engagement survey	49%	65%	70%	Groupe
« Haulotte m'offre l'occasion d'avoir un travail stimulant et intéressant » Question de l'engagement survey	67%	76%	80%	Groupe

La création d'un environnement favorisant l'engagement des collaborateurs contribue à la rétention et l'attractivité des talents

Un très grand nombre d'actions sont mises en œuvre chaque année au niveau local ou au niveau du Groupe pour faire progresser l'engagement des collaborateurs en priorisant avec eux les axes importants.

La démarche a ainsi permis de progresser sur l'ensemble des thématiques entre 2017 et 2021.

**500** (et plus) actions ont été mises en œuvre depuis 2017

Pour l'exercice 2021, outre les actions locales, ont été travaillés les axes de formation et opportunités de développement, l'organisation et les process au travers notamment des macro-processus et de l'organisation YELLO.

Plusieurs thématiques participent à cet environnement, dont notamment ceux travaillés plus particulièrement en 2021 :

- Une Vision et des valeurs partagées (Charte écrite par les collaborateurs)



# DÉCLARATION DE PERFORMANCE EXTRA-FINANCIÈRE

RAPPORT 2021

- Un cadre de travail inspirant créé au siège, ayant vocation à servir de référence dans le groupe (déclinaison en 2021 notamment sur la nouvelle usine chinoise).



- Un langage et des outils communs pour tous les managers

- De nombreuses actions de communication interne, notamment un magazine digital



- Une structuration des démarches et process pour mieux travailler ensemble (Macro process) et des déclinaisons en processus et activités

- Des actions continues d'amélioration dans le cadre de l'engagement survey menées au niveau local et du Groupe.

- Une démarche d'implication des collaborateurs dans le cadre de l'engagement au plus près du terrain, avec le programme YELLO notamment (YELLO : programme d'excellence opérationnelle)

- Des accords Qualité de Vie au Travail (QVT) et Télétravail

# DÉCLARATION DE PERFORMANCE EXTRA-FINANCIÈRE

RAPPORT 2021

## 2- Gestion des compétences

### ENJEUX :

Avec un marché du travail toujours plus concurrentiel, une raréfaction des compétences et des évolutions très rapides, notamment technologiques, l'obsolescence des compétences s'accélère. Ainsi la capacité d'une entreprise à maintenir l'employabilité de ses collaborateurs, développer leurs compétences et offrir des opportunités de carrière pour qu'ils deviennent acteurs de leur projet professionnel devient un enjeu critique pour son avenir.

### POLITIQUE :

Haulotte souhaite créer un environnement favorable au développement des compétences permettant à chacun de faire face aux évolutions de son métier. La formation, le partage et le transfert des connaissances en interne, comme en externe, permettent d'adresser les enjeux qui doivent être relevés dans le cadre de l'entreprise apprenante.

Nous souhaitons donc augmenter le nombre de collaborateurs formés, et le nombre d'heures de formation dispensées.

Nous souhaitons également développer la mobilité au sein du Groupe : hiérarchique, géographique, fonctionnelle.

INDICATEURS CLÉS DE PERFORMANCE						
Indicateur	Unité	2019	2020	2021	Objectif 2022	Périmètre
Nombre de mobilités interne	Nombre de mobilités	Non mesuré sur le même périmètre	Non mesuré sur le même périmètre	142	Non fixé	Groupe
Collaborateurs ayant suivi une formation	%	49	61	74	100	Groupe
Heures de formation	Heures	Non mesuré sur le même périmètre	21 943	26 187	Non fixé	Groupe

L'attractivité et la rétention des talents, ainsi que la gestion des compétences, sont deux des axes travaillés dans le cadre du développement de l'engagement des collaborateurs. Les actions mises en place sur ces thèmes ayant bien souvent un effet systémique sur l'engagement.

Dans ce cadre, a été décidé de déployer l'axe stratégique d'entreprise apprenante, sous le nom de programme « Let's grow together ».

Ce programme s'articule autour de la mise en place d'une Haulotte Academy, et de son LMS (Learning Management System), mais pas seulement car toute une organisation et une culture doivent se mettre en oeuvre.

# DÉCLARATION DE PERFORMANCE EXTRA-FINANCIÈRE

RAPPORT 2021

## ACTIONS ET RESULTATS :

### MISE EN ŒUVRE DU PROGRAMME LEARNING COMPANY « Let's grow together »

Apprendre à se former et partager ses savoirs sont devenus des éléments clefs d'une entreprise **innovante et performante**.

**Devenir une entreprise apprenante : le programme "Let's Grow Together"**

Créer et faciliter un environnement culturel innovant et propice à l'apprentissage

Une entreprise apprenante est "capable de créer, d'acquiescer et de transférer des connaissances et de modifier son comportement en fonction des nouvelles connaissances".

Cinq activités à développer :

- Résoudre des problèmes en groupe,
- Expérimenter des pilotes,
- Tirer les leçons de l'expérience,
- Apprendre des autres parties prenantes, des clients, des partenaires...
- Transférer les connaissances pour une compréhension égale,

#compétences humaines #compétences comportementales  
 #flexibilité #agilité  
 #feedback #droit à l'erreur #culture d'entreprise  
 #transparence #entraide  
 #inclusion #engagement

The infographic is divided into three main sections:

- Left Section:** Features the Haulotte Academy logo and a table with 'Module' and 'Parcours'. The 'Module' column lists topics like 'Histoire d'Haulotte', 'Stratégie', 'Charte des Valeurs', 'Sécurité', 'Mind Process', 'Technique de vente', 'BSP', 'D&C', 'Innovation', and 'Soft skills'. The 'Parcours' column lists 'Intégration Haulotte', 'Intégration Site', 'Leadership program', 'Sales (produits, techniques...)', and 'Services'. Below the table are icons for 'Espace', 'Pédagogie', and 'Design', and a legend for 'Présentiel' and 'Digital'.
- Middle Section:** A central graphic with a brain icon containing various logos and icons, surrounded by 'e-Lab', 'Séminaires', 'D&C', 'Co-développement', and 'Friday Talks'.
- Right Section:** A box titled 'LA RUCHE INDUSTRIELLE' with 'School teacher' and 'Cross Learning experiences'.

# DÉCLARATION DE PERFORMANCE EXTRA-FINANCIÈRE

RAPPORT 2021



La Haulotte Academy, pierre angulaire de la Learning Company, s'appuie sur une plateforme LMS, et des contributeurs métiers accompagnés sur l'aspect pédagogique par les équipes Empowerment.

Le champ de l'entreprise apprenante est cependant beaucoup plus large, car cela aborde la façon de travailler ensemble (incluant les soft skills), l'expérimentation, l'enrichissement du retour d'expérience, comment apprendre de notre environnement (écosystème), et le transfert, partage des connaissances, en lien avec notre stratégie et nos Valeurs.

## Création et suivi de modules internes de formation 2021

### Modules Spécifiques métiers créés et suivis en 2021 : Sales & Services

Ces modules ont vocation à transmettre les connaissances spécifiques des produits et métiers aux collaborateurs Haulotte et à nos partenaires extérieurs. Ils sont pour la grande majorité, accessibles à tous après leur phase de lancement.

- **Nom des modules :** HSE Range, SIGMA 16, MyHaulotte, Sales Skills Program, Spotlight & Technote, Stage V, Sherpal, Battery cost simulator
- **Nombre d'apprenants :** 338 apprenants internes / 57 apprenants externes

### Modules transverses créés et ouverts à tous les collaborateurs en 2021 :

Ces modules ont vocation à développer la connaissance de l'ensemble des collaborateurs sur des thématiques clefs et transverses.

- **Nom des modules :** Mieux collaborer avec la Chine (2h30), ADN YELLO (programme d'excellence opérationnelle) (0,5h)
- **Nombre d'apprenants :** 648 apprenants internes

### Animation de sessions internes de formations 2021

- **Nom du module :** Let's dare Leadership program step 1 (16,5 h)
- **Nombre d'apprenants :** 60

# DÉCLARATION DE PERFORMANCE EXTRA-FINANCIÈRE

RAPPORT 2021



## DIGI TIPS

Il s'agit de formations sur des sujets bureautiques, proposées et animées par les services IT&S. Ces formations d'une durée maximum de 30 minutes sont ouvertes à tous.

- **Nom des modules :** TEAMS - Bien Organiser une réunion depuis Teams, TEAMS - Les Conversations, Outlook - le mail, EXCEL - Le Tableau Croisé Dynamique - TCD, Word - Le publipostage, Windows 10 - Les Tips, Teams - Les équipes Teams, OneNote - Votre cahier pour toutes vos notes, EXCEL - Les formules RechercheV-H et X, FR - OneDrive - Bien l'utiliser
- **Nombre d'apprenants :** 177

## FRIDAY TALK



Dans le cadre du partage de connaissances entre collaborateurs, des animations sont réalisées un vendredi par mois au siège social H3. Il s'agit de formations ludiques, animées par des collaborateurs pour former et informer d'autres collaborateurs sur les métiers de chacun.

- **Nom des modules :** Le digital made in China - Le client, ce personnage mystérieux – Qui veut gagner des nacelles – Le futur de demain à portée de main – Quel Super hEros êtes-vous – Par ici la recette - Retour vers le futur – Les réseaux sociaux, c'est pas sorcier
- **Durée :** env 1h par session
- **Nombre d'apprenants:** 164

## CONFÉRENCES INSPIRANTES

### Initiation de conférences ouvertes à des collaborateurs :

- E-Lab
- Yello
- Cybersécurité
- Les Achats

### POURSUITE DES FORMATIONS DISPENSÉES EN INTERNE :

Formations transverses groupe engagées en 2021 :

- Sales Skills : 66 apprenants
- Let's dare Leadership step 1 : 60 apprenants

# DÉCLARATION DE PERFORMANCE EXTRA-FINANCIÈRE

RAPPORT 2021

## OUVERTURE SUR L'EXTÉRIEUR DU PARTAGE DES CONNAISSANCES

### - Illustration de LA RUCHE INDUSTRIELLE

De la même façon qu'est encouragé le partage des connaissances, expériences en interne, le partenariat avec la Ruche Industrielle, permettra de développer les connaissances, expériences de nos collaborateurs en travaillant sur des sujets & projets communs avec des pairs d'autres entreprises. Une sorte de polénisation externe...

### - Mais c'est également l'accueil et le partage avec des écoles

L'ensemble des actions initiées et menées en 2021 ont déjà un effet important sur l'axe compétence, et va prendre un rythme encore plus important en 2022 en lien avec un certain nombre de sujets en préparation.

# DÉCLARATION DE PERFORMANCE EXTRA-FINANCIÈRE

RAPPORT 2021

## 3- Protection des systèmes informatiques et des données personnelles (clients et salariés)

### ENJEUX :

L'outil informatique faisant partie intégrante du fonctionnement d'Haulotte, la sécurité informatique est devenue une réelle préoccupation au sein du Groupe. Au cours des années précédentes, et encore aujourd'hui, les menaces informatiques et tentatives de fraude se sont multipliées.

La sécurité informatique ainsi que la protection de nos données sont deux outils indispensables pour réduire le risque de pertes financières et/ou les dommages en termes d'image et de notoriété.

### POLITIQUE :

La direction informatique se doit d'être un partenaire métier apportant de la valeur au travers de solutions innovantes, digitales, pérennes et sécurisées en contribuant à l'exécution du plan stratégique, en s'appuyant sur la performance des projets réalisés, une organisation agile et une communication adaptée, dans un contexte de sécurité du Système Informatique et de l'intégrité de la donnée.

### INDICATEURS CLÉS DE PERFORMANCE

Indicateur	Unité	2019	2020	2021	Objectif 2022	Périmètre
Activité de support informatique - Performance RUN	Nombre de demandes utilisateurs en cours	980	410	299	280	Groupe
Activités projets informatiques - Performance du BUILD <small>(critère qualité, coût, délai, adoption, risque)</small>	Note moyenne du suivi des projets	B+	B	B-	B	Groupe
Taux de satisfaction Enquête journalière sur les demandes utilisateurs	%	83	92	93	95	Groupe
Taux de satisfaction Enquête annuelle	%	89	93	91	93	Groupe

# DÉCLARATION DE PERFORMANCE EXTRA-FINANCIÈRE

RAPPORT 2021

## ACTIONS ET RÉSULTATS

### 1. Sensibilisation des collaborateurs

La charte informatique a été revue et vise à sensibiliser les utilisateurs à la bonne utilisation des outils informatiques. Elle est signée par tous les collaborateurs à leur intégration, avec la volonté de lui conférer une valeur contraignante pour la rendre opposable. Dans le cadre de leur intégration, les utilisateurs suivent également une formation à la sécurité expliquant entre autres les bons réflexes à avoir en cas de détection d'un email suspect.

La direction informatique est plus que jamais engagée pour protéger l'entreprise des potentiels cyber-attaques. Ainsi, cette année, plusieurs actions ont été lancées et seront renforcées régulièrement.

Un message d'alerte à communiquer à l'ensemble des salariés en cas d'attaque constatée a été mis en place, ainsi qu'une plateforme d'alerte en cas de panne des systèmes informatiques pour éviter tout défaut de sécurité. Des campagnes de phishing sont effectuées tous les trimestres afin de sensibiliser et prévenir les collaborateurs. La satisfaction des utilisateurs des systèmes informatiques étant un bon indicateur de qualité du service, une enquête de satisfaction quotidienne est réalisée sur les tickets clôturés. Ceci permet de suivre en « temps réel » la satisfaction des utilisateurs. En complément, en fin d'année 2021, une enquête globale de satisfaction leur a été adressée.

En 2021, lors du même sondage, le taux de satisfaction fait apparaître que 91% des utilisateurs sont satisfaits ou très satisfaits.

91%

Taux de satisfaction des utilisateurs en 2021

### 2. Respect du règlement sur la protection des données personnelles

Depuis la date d'entrée en vigueur du RGPD en mai 2018, Haulotte a conduit un audit conformité en collaboration avec IBM. Cet audit a permis de cartographier les risques liés à la gestion et la protection des données personnelles détenues par Haulotte et d'établir un plan d'action pour assurer durablement la conformité au règlement.

A ce jour, Haulotte ne fait pas le commerce des données personnelles qui lui sont confiées. Haulotte s'assure qu'elle obtient le consentement de la personne qui confie ses données personnelles, de l'utilisation uniquement aux fins décrites et de la bonne conservation. Haulotte peut restituer ou détruire les données personnelles du titulaire sur demande expresse de sa part. Cette conformité passe aussi par l'information et la formation réalisées courant 2020 et poursuivies en 2021, des services qui traitent des données personnelles, et, ensuite, par l'aide à la mise à jour du registre de traitement par les dits services.

### 3. Le nombre d'incidents de faille de sécurité déclarés à la CNIL

Bien que le monde des entreprises ait été fortement impacté en 2021 par des attaques ciblées, aucun incident lié à la sécurité ou à la remise en cause de l'intégrité des systèmes d'informations du Groupe n'a été signalé à la CNIL.

# DÉCLARATION DE PERFORMANCE EXTRA-FINANCIÈRE

RAPPORT 2021

## 4. Les perspectives de développement de la partie IT

Les deux dernières années ont permis de structurer le département IT&Solutions d'un point de vue méthodologique et d'obtenir des résultats très probants.

En 2021, la direction IT&Solutions a présenté son nouveau plan stratégique pour les 5 ans à venir. Ce plan stratégique découle du plan stratégique opérationnel groupe. Ce master plan se décompose en 5 axes :

- IT&S Basics : maintenir un haut niveau de performance, tant au niveau des projets que de notre activité quotidienne de support.
- User centricity : soutenir et accompagner la transition vers une entreprise digitale par les hommes, les outils et par la formation.
- Business Value : fournir un système d'information solide et fiable, mettre à jour notre ERP. Nous avons également pour objectif de mettre en place une solution CRM solide et de construire des solutions globales
- Data Management : la «Business Intelligence» est devenu un enjeu pour les entreprises. L'ambition est de se doter d'outils modernes et adaptés pour faire face à ces nouveaux défis d'analyses de la DATA.
- IT Security : chaque jour, des entreprises se font pirater par des hackers, ce qui retarde ou perturbe leurs activités pendant des semaines ou des mois. Grâce à cette fondation, nous voulons assurer la continuité de nos activités en mettant en œuvre un plan ambitieux de protection et de réaction en cas de cyber-attaque.

# DÉCLARATION DE PERFORMANCE EXTRA-FINANCIÈRE

RAPPORT 2021

## 4- Renforcement de notre politique R&D et du dispositif de protection des droits et respect des droits de propriété intellectuelle

### ENJEUX :

- Innover pour assurer sa croissance, proposer de nouvelles gammes de machines et/ou de services et garder ainsi pour Haulotte sa position de leader sur le marché
- Placer l'innovation au cœur de la stratégie d'Haulotte, clef de sa compétitivité.

### POLITIQUE : la propriété intellectuelle comme instrument de conquête commerciale et de communication et politique R&D toujours plus dynamique

Pour Haulotte, la propriété intellectuelle doit devenir un instrument de conquête commerciale et de communication. Une politique de propriété intellectuelle adaptée peut constituer un apport considérable afin d'acquérir et défendre des marchés.

Par ailleurs, une protection adéquate des droits de propriété intellectuelle et du savoir-faire du Groupe est une source de sécurité juridique et peut être gage de bénéfices, tant en termes de profit qu'en terme d'image.

Notre objectif est de maintenir une politique R&D toujours plus dynamique afin de faire face aux nouveaux défis auxquels le Groupe pourra être confronté, mais aussi de développer nos produits en prenant en compte les droits des tiers en la matière tout en s'assurant de la protection de nos propres droits de propriété intellectuelle.

### INDICATEURS CLÉS DE PERFORMANCE

Indicateur	Unité	2019	2020	2021	Objectif 2022	Périmètre
Chiffre d'affaires consacré à la R&D	% du chiffre d'affaire total	2,7	3,74	3,01	Non fixé	Groupe

### ACTIONS ET RÉSULTATS

#### 1. Maintien du dynamisme de la politique R&D

Une veille technologie continue est mise en place afin d'être toujours informé des nouvelles innovations disponibles sur le marché.

Il existe également un Comité de propriété intellectuelle permettant d'échanger sur les sujets en cours et d'assurer la diffusion des informations importantes.

# DÉCLARATION DE PERFORMANCE EXTRA-FINANCIÈRE

RAPPORT 2021

Par ailleurs, la Société reconnaît de manière élargie les créateurs, au-delà des inventions brevetables. Elle reconnaît et respecte les inventeurs et créateurs d'idées innovantes (politique invention des salariés).

Pour finir, au cours du processus de création de projet, un avis propriété intellectuelle est obligatoire au passage de certaines étapes.

## 2. Respect du droit des tiers et protection de nos droits

Les principales actions dans ce domaine sont réalisées par le responsable Propriété Industrielle (PI).

Le responsable PI réalise régulièrement une veille concurrentielle et technologique (liberté d'exploitation, état de la technique) afin notamment de connaître les évolutions technologiques dans les domaines d'activité de la société et de s'assurer de ne pas porter atteinte aux droits des tiers.

Cela lui permet également d'évaluer la disponibilité des droits de propriété intellectuelle et de vérifier le respect de nos droits par le tiers.

Par ailleurs, le responsable PI cherche à optimiser notre politique de propriété intellectuelle et de propriété industrielle en sensibilisant et impliquant l'ensemble des collaborateurs Haulotte dans le management du risque PI. Ainsi, à titre d'exemple, les résultats de la veille périodique sont diffusés au sein des équipes via des bulletins de veille mensuels.

De plus, des actions de sensibilisation à la protection de nos droits ont été réalisées tout au long de l'année 2021 auprès des collaborateurs concernés (un flyer HAULOTTE INTELLECTUAL PROPERTY a été distribué à cette occasion).

Pour finir, le responsable PI renforce nos droits de propriété intellectuelle en protégeant nos innovations par des dépôts de titres.

Ainsi, il résulte que l'ensemble des rapports sont sécurisés lors de collaboration avec des tiers pour instaurer un dialogue en toute confiance.

Ci-dessous le détail des titres déposés sur les 3 dernières années :

INDICATEURS CLÉS DE PERFORMANCE						
Indicateur	Unité	2019	2020	2021	Objectif 2022	Périmètre
Dépôts de brevets déposés sur l'année (dépôts de brevets, extensions de brevets, dessins et modèles, enveloppes soleau)	Nombre	17	16	24	Non fixé	Groupe

**Remarque :** seuls les 1ers dépôts sont pris en compte (les dépôts non provisoires US et les extensions à l'étranger qui se basent sur ces 1ers dépôts ne sont pas comptabilisés ici).

# DÉCLARATION DE PERFORMANCE EXTRA-FINANCIÈRE

RAPPORT 2021

## 5- Relations avec les fournisseurs et sous-traitants

### ENJEUX :

Haulotte étant spécialisé dans la conception et l'assemblage de matériel d'élévation, les fournisseurs ont un rôle essentiel. Il est donc important d'avoir une collaboration de qualité pour optimiser la valeur ajoutée de l'entreprise.

### POLITIQUE :

Haulotte Group intègre dans sa stratégie l'importance de maintenir des relations éthiques et responsables avec ses fournisseurs.

INDICATEURS CLÉS DE PERFORMANCE						
Indicateur	Unité	2019	2020	2021	Objectif 2022	Périmètre
<b>PIÈCES MACHINES</b>						
Achats réalisés auprès des fournisseurs ayant signé un contrat de partenariat avec une charte de garantie	%	49	51	51	53	Groupe
Dont fournisseurs couverts uniquement par la signature d'un contrat de partenariat	%	30	34	36	38	Groupe
Achats réalisés auprès des fournisseurs couverts par la signature d'une charte d'achats responsables	%	63	60	64	70	Groupe
<b>PIÈCES DÉTACHÉES / SPARE PARTS</b>						
Achats réalisés auprès des fournisseurs couverts par la signature d'une charte d'achats responsables	%	Non mesuré	Non mesuré	62	70	Groupe

# DÉCLARATION DE PERFORMANCE EXTRA-FINANCIÈRE

RAPPORT 2021

## ACTIONS ET RÉSULTATS

### 1. Maintenir des relations durables avec nos fournisseurs

Pour tout nouveau fournisseur, une procédure d'entrée au panel doit être suivie et des audits sont menés. Les résultats de l'audit fournisseurs sont partagés avec l'ensemble des fournisseurs pour actions correctives si nécessaire afin de pouvoir entrer au panel.

Haulotte travaille actuellement sur un projet d'accord pluriannuel pour tous les nouveaux projets.

Avec les nouveaux fournisseurs, nous avons développé un contrat de partenariat signé en amont du lancement série. Ces contrats permettent de définir l'ensemble des modalités de fonctionnement, expression des besoins, modalités de paiement, prix, garantie, standards qualité, assurance (...) et permettent de s'engager ensemble dans des relations durables. Les plans d'amélioration convenus sont également portés au contrat dans ce même objectif de pérennisation des relations.

Ainsi, la part des achats réalisés auprès de fournisseurs couverts par la signature d'un contrat de partenariat est passée de 34% en 2020 à 36% en 2021. Haulotte va procéder à la segmentation de sa base fournisseurs afin de déterminer les fournisseurs cores / stratégiques (produit complexe ou relation longue) / basiques. Sur le long terme, l'objectif sera de renforcer les signatures de contrat avec les fournisseurs cores et stratégiques en priorité.

Pour les fournisseurs existants, Haulotte a mis en place des management meetings afin de partager nos attentes respectives, nos stratégies de développement et l'évolution des projets de nouveaux produits. Ce point d'échange impliquant les managements des deux entreprises permet d'établir une vision long terme avec nos partenaires fournisseurs.

### 2. Entretenir des relations éthiques et responsables avec nos fournisseurs

#### Charte achats responsables :

238

C'est le nombre de fournisseurs ayant signé notre charte d'achats responsables (Fournisseurs avec lesquels nous avons travaillé en 2021)

Initialement, la charte achats responsables a été déployée pour les fournisseurs de série en 2019. Elle a pour objectif de créer une relation durable et équilibrée dans le respect des droits et des devoirs respectifs de chaque partie.

Haulotte se fixe un objectif de 70% du chiffre d'affaires annuel 2022 couvert par une charte signée.

En 2021, cette démarche a été étendue aux achats de pièces de rechange et Haulotte se fixe un objectif de 70% du chiffre d'affaires annuel 2022 couvert par une charte signée.

Pour 2022, Haulotte va étendre la démarche aux achats de frais généraux avec une cible 50% du chiffre d'affaires annuel couvert d'ici fin 2023.

En parallèle, l'accord de confidentialité est signé entre Haulotte et l'ensemble de ses fournisseurs pour préserver les informations de chacune des parties.

# DÉCLARATION DE PERFORMANCE EXTRA-FINANCIÈRE

RAPPORT 2021

## 6 - Lutte contre les changements climatiques

### ENJEUX :

Dans le contexte actuel où le changement climatique est au cœur des débats et est aujourd'hui indéniable, il est essentiel de faire de ce sujet l'une de nos préoccupations pour l'avenir. Ainsi, en tant que Groupe présent sur différents continents sujets à des contraintes climatiques diverses, Haulotte est exposé à cet enjeu et l'intègre dans ses réflexions.

### POLITIQUE :

Notre objectif est de prendre en compte le changement climatique dans notre activité, aussi bien s'agissant de nos produits, de notre processus de production, que de leurs lieux de production et vente.

### INDICATEURS CLÉS DE PERFORMANCE

Indicateur	Unité	2019	2020	2021	Objectif 2025	Périmètre
Collaborateurs concernés par des certifications environnementales	Nombre	426	776	1205	1400	Groupe
Machines électriques vendues	%	74	73	73	Non fixé	Groupe

## ACTIONS ET RÉSULTATS

### 1. Gestion des risques environnementaux

Lors de l'implantation de nos diverses entités, le contexte climatique de la zone choisie est pris en compte afin d'anticiper les événements climatiques qui pourraient impacter notre activité.

Pour les nouvelles implantations, nous prenons par exemple en compte les risques sismiques des zones concernées et sommes accompagnés par nos assureurs pour les études liées à la situation des locaux choisis.

Chaque entité certifiée par un système de management de l'environnement, analyse son contexte et son impact environnemental afin de le réduire au travers de plans d'action.

### 2 - Intégration des enjeux climatiques dans notre stratégie BLUE et dans notre politique QSE

S'agissant de nos produits, nous avons pris toute la mesure des enjeux climatiques et du fait que l'énergie devient un facteur clé de développement. Ainsi, Haulotte intègre la dimension « blue » dans sa stratégie d'entreprise en développant et intégrant des solutions « tout électrique » plus respectueuses de l'environnement dans le business model. C'est dans ce cadre qu'a été lancée notre gamme de machines « tout électrique, tout-terrain » nommée PULSEO.

# DÉCLARATION DE PERFORMANCE EXTRA-FINANCIÈRE

RAPPORT 2021

Une politique Qualité, Sécurité et Environnement a été créée et diffusée en septembre 2021, permettant de fédérer l'entreprise, dirigeants et collaborateurs confondus, autour entre autres d'un même engagement environnemental. Cette politique a été traduite en 10 langues. Notre objectif est de sensibiliser nos employés, nos parties prenantes et nos clients afin d'améliorer la prise de conscience sur l'importance de la protection environnementale et, entre autres, encourager la réduction de la consommation d'énergie.

### 3. Activité 2nd Life : offres d'occasion et reconditionnement de nos machines

Haulotte, depuis ses engagements en matière d'environnement et dans le cadre de la certification ISO 14001, met en place des stratégies dans toutes les étapes du cycle de vie des solutions proposées.

	2019	2020	2021
Nombre de machines d'occasion vendues	Non mesuré	437	576

Haulotte démarrera une nouvelle activité en 2022 afin de répondre aux nouveaux modes de consommation tournée vers l'économie circulaire. Il s'agira d'un programme de reconditionnement spécifique, dédié aux machines d'occasion de la marque.

De plus, une activité dédiée aux secondes vies de machines, Second Life, a été mise en place

Ces solutions de reconditionnement prolongent également la durée de vie des machines de nos clients. Il peut s'agir d'un simple renouvellement esthétique à la réparation et au remplacement de pièces majeures, voire à l'ajout de nouvelles technologies. Dans tous les cas, lors de ces opérations, Haulotte prend en compte toutes les dernières normes en termes de Sécurité pour les utilisateurs, mais aussi les dernières normes environnementales.

**5 376 000 €**

C'est le chiffre d'affaires liés aux actions d'économie circulaire, dans le cadre de l'activité 2nd Life

### 4. Management par macro-processus et certifications 14001 :

Haulotte a initié une démarche Groupe de pilotage de la performance par les processus dans une optique d'homogénéisation de nos pratiques dans le groupe. Cette démarche répond intégralement aux exigences des normes ISO, dont la 14001.

**100%**

Des sites de production Haulotte sont certifiés ISO 14 001 (L'usine de Changzhou, en cours de construction en 2021, ne fait pas partie du périmètre)

Notre nouveau siège Social H3 a été créé dans cette optique de performance environnementale et est lui-même certifié ISO 14001.

Il supporte cette démarche de certification 14001 pour le groupe avec un unique certificat multi sites (par norme) pour toutes les entités certifiées du groupe.

H3 montre un premier exemple d'engagement environnemental en étant un Smart building qui adapte la consommation d'énergie du bâtiment en fonction des variations climatiques ; d'autres actions spécifiques en lien avec notre politique environnementale ont été mises en place telles que la lutte contre le gaspillage alimentaire et l'optimisation du tri des déchets.

# DÉCLARATION DE PERFORMANCE EXTRA-FINANCIÈRE

RAPPORT 2021

## 7- Impact environnemental de nos activités

### ENJEUX :

Face aux problématiques relatives au changement climatique et au-delà des réflexions sur l'adaptation des processus et modes de production, Haulotte souhaite, comme beaucoup d'entreprises, agir concrètement dans la protection de l'environnement.

### POLITIQUE :

Notre objectif est de se fixer une ligne de conduite pérenne et respectueuse de l'environnement au travers de tout le cycle de vie de nos machines ; et plus encore dans nos processus de production de nos machines dont les émissions directes de carbone sont les plus importantes. Ainsi, nous visons :

- Une valorisation maximale de nos déchets industriels banals et une réduction de nos tonnes de déchets par machine,
- Une réduction de nos émissions de Gaz à Effets de Serre (GES).

### INDICATEURS CLÉS DE PERFORMANCE

Indicateur	Unité	2019	2020	2021	Objectif 2025	Périmètre
Taux de déchets recyclés	% des déchets totaux	63,46	66,12	74	90	Sites de production Europe Lorette H3 Lorette Hub
Poids de déchets par tonne de machine	Kg	67	63	62	50	Site de production Europe (hors site de L'Horme)
Poids de CO <sub>2</sub> par tonne de machine	Kg	non mesuré	108	129	80	Site de production Europe (hors site de L'Horme)

### ACTIONS ET RÉSULTATS

#### 1. Gestion des déchets

Haulotte veille à maîtriser ses productions de déchets à tous les stades de son activité, aussi bien au niveau des sites de production que les hubs et filiales de distribution.

Nous distinguons 2 types de déchets :

- Les déchets Industriels Banals (DIB) qui peuvent être assimilés aux ordures ménagères de par leurs similitudes de composition avec celles-ci. Ils ne sont ni inertes, ni dangereux. Ce sont par exemple des chutes, des rebuts, emballages et sont essentiellement composés de verre, de plastiques, de métaux, de caoutchouc, de textile, de papiers, de bois, de matières organiques animales ou végétales.

# DÉCLARATION DE PERFORMANCE EXTRA-FINANCIÈRE

## RAPPORT 2021

- Les Déchets Industriels Dangereux (DID) qui peuvent générer des nuisances pour l'homme et pour l'environnement en présentant une ou plusieurs propriétés de danger énumérées à l'annexe I du décret du 18 avril 2002. Ces propriétés justifient des précautions particulières et font l'objet d'un contrôle administratif renforcé.

Haulotte a instauré un mécanisme de suivi et de gestion des déchets, qui va dans le sens du développement de l'économie circulaire, du recyclage et de la valorisation.

Indicateur	2019	2020	2021
Tonnes Déchets Industriels Banals (DIB)	4 846	1 824	2388
Tonnes Déchets Industriels Spéciaux (DIS)	1 145	461	564

Périmètre : sites de production européens, Lorette H3 et Lorette Hub

Ainsi, pour les déchets de production, nous valorisons nos déchets industriels proportionnellement au niveau de production pour permettre leur réutilisation dans certains cas. Pour plus de fiabilité, l'indicateur de suivi utilisé le poids de déchets utilisé par machine selon son poids (Kg de déchets / Kg de machines), car il peut y avoir un écart significatif de poids d'un modèle de machine à un autre.

Par ailleurs, nous appliquons un tri permettant de valoriser/recycler certains types de déchets banals. Au niveau des sites de production, la maîtrise de la gestion des déchets s'articule autour d'étapes fondamentales :

- une identification des déchets avec des consignes présentées lors de la formation environnementale,
- une vérification de la conformité réglementaire de nos prestataires déchets,
- une charte couleur : 1 déchet = 1 benne = 1 couleur : cette méthode permet de créer des automatismes et d'améliorer le tri à la source,
- leur stockage (armoire en rétention pour les déchets liquides, respect des compatibilités entre produits, une identification pour faciliter leur évacuation, l'utilisation de compacteur à carton...),
- leur traçabilité (bordereaux de suivi des déchets dangereux, registres déchets, déclarations),
- leur traitement, avec la connaissance technique et réglementaire des filières, sous la responsabilité du site,
- un suivi périodique lors de visites terrain,
- une élimination des déchets en fonction de leur composition : valorisation matière ou énergétique et recyclage principalement

### 2. Réduction des émissions de Gaz à Effets de Serre (GES)

Empreinte carbone	2019	2020	2021
Tonnes de CO <sup>2</sup> équivalente	6 571	3 304	5662

*Le périmètre actuel pour la détermination de notre empreinte carbone inclut les sites de production européens, ce qui représente plus de 2/3 de notre facture énergétique.*

*Sont repris pour le moment les Scopes 1 et 2.*

# DÉCLARATION DE PERFORMANCE EXTRA-FINANCIÈRE

## RAPPORT 2021

L'objectif est à corréliser avec les hausses de production, augmentant ainsi les consommations de gaz et indubitablement l'empreinte Carbone, malgré les actions menées telles que :

- Plan de mobilité pour savoir quelle est l'empreinte carbone des déplacements professionnels et les trajets domicile-travail pour déclencher des actions pour réduire cet impact,
- Promotion du télétravail
- Proposition d'installation de compteurs intermédiaires sur les sites de production pour connaître la consommation réelle de différents lieux de l'usine pour maîtriser la consommation d'énergie.
- Amélioration du process de peinture de façon à réduire les consommations énergétiques.

Consommations énergétiques	2019	2020	2021
Gaz en kWh	33 908 107	19 899 554	24 223 591
Electricité en kWh	9 025 340	5 894 838	7 362 268

Périmètre : Sites de production européens, Lorette HUB, Lorette H3).

Les évolutions, que ce soit en gaz ou en électricité s'expliquent en partie par la baisse d'activité engendrée par la crise sanitaire en plus d'améliorations au niveau des fours.

Haulotte se prépare à définir et calculer 100% de ses émissions de gaz à effet de serre du groupe, y compris le scope 3 pour toutes les entités du groupe.

# DÉCLARATION DE PERFORMANCE EXTRA-FINANCIÈRE

RAPPORT 2021

## 8- Respect des droits de l'Homme

### ENJEUX :

Les multinationales étant exposées à des cultures et réglementations diverses de par leurs implantations, l'enjeu s'agissant des droits de l'Homme est de veiller à ce que ces derniers soient respectés au sein de l'activité du Groupe et ce, peu importe l'activité (production, distribution, services centraux...) et la position géographique des entités concernées.

### POLITIQUE :

Il est donc important pour Haulotte de s'assurer d'une uniformisation du respect des droits de l'Homme tout au long de sa chaîne de valeur, tant au sein de notre environnement interne que de notre environnement externe

### ACTIONS ET RÉSULTATS

Par la démarche « Let's dare », diffusée via de nombreux canaux de communication (formations, événements participatifs, etc.), et la Charte des valeurs qui y est associée, Haulotte a mis l'homme au cœur de ses activités. Comme évoqué précédemment, les valeurs du Groupe ont été déterminées par les collaborateurs eux-mêmes, lors de différents ateliers au sein desquels des populations de tous niveaux, de tous les pays et de tous les services ont été associées. Respect et confiance ressortent ainsi comme deux valeurs essentielles et se traduisent par des pratiques applicables à tous et des pratiques spécifiques pour les managers.

En dehors des valeurs que le Groupe applique pour les hommes internes à son organisation, Haulotte a souhaité également étendre une vision commune de valeurs essentielles et fondamentales avec ses partenaires commerciaux. Haulotte a ainsi mis en place une Charte des Achats Responsables qui invite les fournisseurs de la société à appliquer des principes fondamentaux pour des relations d'affaires saines et éthiques. Celle-ci a continué à être déployée tout au long de l'année 2021.

Cette charte contient notamment une rubrique sur les engagements sociaux pris par Haulotte concernant des sujets tels que l'interdiction de travail des enfants, la lutte contre le travail dissimulé ou encore la lutte contre les discriminations et le harcèlement. Haulotte pense qu'il est primordial et essentiel que les engagements pris par le Groupe à ce sujet soient suivis et adoptés par ses partenaires afin d'assurer efficacité et cohérence à cette démarche. Nous pensons en effet que le partage de ces engagements nous mènera tous ensemble à une meilleure démarche de partenariat durable.

Pour finir, au sein des sociétés Haulotte UK et Haulotte Australia (sociétés filiales détenues à 100% par Haulotte Group S.A), une charte anti-esclavage a été mise en place. Cette charte, conforme aux réglementations locales, décrit les principes et les bonnes pratiques de lutte contre l'esclavage moderne qui sont appliquées au niveau du groupe.

# DÉCLARATION DE PERFORMANCE EXTRA-FINANCIÈRE

RAPPORT 2021

## 9- Dialogue social

### ENJEUX :

Un dialogue régulier et de qualité est un levier essentiel d'amélioration de la vie en entreprise. Haulotte favorise le dialogue constant entre les collaborateurs, les managers, les représentants du personnel et la Direction. De ce fait, la place des représentants du personnel élus ou désignés par les collaborateurs est reconnue comme un enjeu important pour le groupe

### POLITIQUE :

Le climat social positif au sein du groupe repose sur de multiples politiques, accords, et pratiques de ressources humaines, locales ou harmonisées sur des sujets tels que le dialogue social

*L'ensemble des dispositions ci-dessous concerne le périmètre France*

### ACTIONS ET RÉSULTATS

#### 1. Accord de Qualité de Vie au Travail et d'égalité professionnelle

Convaincus que la diversité et la garantie d'une bonne qualité de vie au travail constituent le socle de la performance sociale et donc de la réussite de notre entreprise, nous avons conclu en 2018 avec nos partenaires sociaux un accord quadriennal sur la qualité de vie au travail afin de promouvoir un équilibre entre la qualité de vie au travail, la performance collective et la qualité des services délivrés aux clients.

Dans cet accord, est réaffirmée notre volonté d'accompagner nos collaborateurs à concilier au mieux leur vie professionnelle et leurs responsabilités familiales et nous sommes engagés à faire évoluer les représentations liées à la parentalité dans l'entreprise, à créer un environnement favorable aux collaborateurs parents et à veiller au respect du principe de non-discrimination dans l'évolution professionnelle des collaborateurs parents.

Dans le cadre de cet accord qui doit faire l'objet d'une renégociation avec les partenaires sociaux en 2022, nous avons pris des engagements et mis en place les actions suivantes :

- Des engagements sur le droit à la déconnexion,
- Des engagements en faveur de l'égalité professionnelle hommes et femmes,
- Aménagements horaires pour la rentrée scolaire et les collaborateurs dont l'enfant ou le conjoint handicapé ou en longue maladie nécessite des soins permanents à heures fixes ou des soins planifiés,
- Organisation et promotion de la formation à distance,
- Congés de proches aidants pour les collaborateurs qui souhaitent suspendre leur contrat de travail pour s'occuper d'un proche présentant un handicap ou une perte d'autonomie d'une particulière gravité.

# DÉCLARATION DE PERFORMANCE EXTRA-FINANCIÈRE

RAPPORT 2021

## 2. Renouveau d'un accord sur le Télétravail régulier

Convaincu que le télétravail est un levier efficace pour faciliter la conciliation entre la vie professionnelle et personnelle, diminuer les contraintes et risques liés aux trajets, mais également un moyen de renforcer l'attractivité du modèle social d'Haulotte, la direction a également proposé aux partenaires sociaux d'ouvrir des discussions sur cette nouvelle forme d'organisation du temps de travail dès 2019. Un accord de Télétravail régulier a été signé à nouveau en France en 2021, offrant aux collaborateurs de tous les établissements de Haulotte Group la possibilité de télétravailler 4 jours par mois.

## 3. Autres accords

Preuve de la volonté de maintenir la dynamique du dialogue social, un accord sur la mise en place d'un CSE, sur la modernisation du dialogue social et au droit syndical a été mis en place en 2018 pour une durée de 5 ans.

Un accord sur l'organisation et l'aménagement du temps de travail est toujours valable en 2021. Son suivi est réalisé par le CSE central dans le cadre de la consultation annuelle sur la politique sociale et des conditions de travail et l'emploi.

# DÉCLARATION DE PERFORMANCE EXTRA-FINANCIÈRE

RAPPORT 2021

## 10- Responsabilités dans la conduite des affaires

### ENJEUX :

Toute entreprise multinationale est exposée à diverses réglementations en matière de fiscalité, ce qui complexifie les flux et les contrôles. Le Groupe compte 6 sites de production et 21 filiales, lui permettant d'opérer dans plus de 100 pays. Ceci représente donc une diversité conséquente en termes de fiscalité. De ce fait, Haulotte se doit de mener une politique fiscale responsable

Par ailleurs, les entreprises multinationales implantées dans différentes parties du monde soumises à des réglementations, cultures ou coutumes différentes, doivent faire face à un défi important qui est celui de la lutte contre la corruption.

### POLITIQUE :

Suite à l'élaboration de la cartographie des risques de corruption au sein du groupe, en application de la loi Sapin 2, l'entreprise a adopté un code de conduite anti-corruption ainsi que des outils et processus nécessaires à la prévention de l'évasion fiscale.

Avec une présence internationale dans 21 pays, Haulotte s'engage à respecter les réglementations fiscales locales en vigueur. Le Groupe s'attache à assurer le principe de pleine concurrence fiscale par l'intermédiaire d'une politique de prix de transfert. En France, une attitude pro-active de partenariat fiscal a été engagée en 2019

### INDICATEURS CLÉS DE PERFORMANCE

Indicateur	Unité	2019	2020	2021	Objectif 2022	Périmètre
Alertes de corruption émises	Nombre	0	0	0	non fixé	Haulotte Group S.A. et Haulotte France
Délai de traitement moyen des alertes de corruption émises	Jours	Pas d'alertes	Pas d'alertes	Pas d'alertes	Moins de 20j	Haulotte Group S.A. et Haulotte France
Taux d'impôt effectif du groupe	% du résultat comptable consolidé avant impôts	27,25	-66,67	49,41	Non fixé	Groupe

## ACTIONS ET RÉSULTATS

### 1. Application d'un business model sain et conforme à notre savoir-faire et à la réglementation française

Haulotte Group S.A. et Haulotte France ont adopté un code de conduite anti-corruption (loi Sapin 2) validé par la direction et les instances représentatives du personnel pour le périmètre France. Ce code de conduite se trouve en annexe de leur règlement intérieur, et a été diffusé le 12 novembre 2019.

# DÉCLARATION DE PERFORMANCE EXTRA-FINANCIÈRE

RAPPORT 2021

En 2021, ce code de conduite a été annexé au contrat de travail de tout nouvel embauché.

Il est également consultable sur l'intranet de l'entreprise et sur le site [www.haulotte.com](http://www.haulotte.com). L'adoption du code de conduite anti-corruption permet à l'entreprise de réaffirmer son engagement à mener ses activités au plus haut niveau d'éthique et en conformité avec l'ensemble des obligations légales applicables.

Par ailleurs, la Société a également mis en place un outil de lancement d'alertes anonyme pour tout salarié qui détiendrait des éléments et suspicions d'inconduites pouvant constituer des faits de corruption. La plateforme est hébergée par la société WhistleB, qui garantit l'anonymat des éventuelles alertes et le cryptage des données recueillies. Les éventuelles alertes sont adressées au Secrétaire Général du Groupe, ou en cas de mise en cause de cette fonction, au Directeur Général Délégué du Groupe.

20

C'est le nombre de jours maximum pour la prise en compte des alertes sur cette plateforme. Le risk manager a un accès administrateur à la plateforme afin de s'assurer que les alertes soient prises en compte dans ce délai.

Cet outil peut également servir de questionnement anonyme pour aider à la prise de décisions.

Depuis 2020, la plateforme d'alertes est accessible aux salariés par un lien figurant sur l'intranet d'Haulotte.

Au cours de l'année 2021, un outil d'e-learning a été créé afin, notamment, de former les salariés aux principes définis dans le code de conduite, de les sensibiliser aux différents aspects que recouvre la notion de « corruption » et de leur expliquer le fonctionnement de la plateforme d'alertes. Il sera mis en ligne sur la plateforme Haulotte Academy en février 2022. A compter de cette date, il sera déployé auprès de tous les salariés d'Haulotte Group SA et Haulotte France, disposant d'un accès à Haulotte Academy.

Cet e-learning sera aussi intégré dans le parcours d'accueil de tout nouvel embauché.

Afin d'assurer une veille réglementaire et des bonnes pratiques en matière de lutte contre la corruption, Haulotte participe au groupe de travail initié par Middenext.

Une grille d'évaluation des fournisseurs a été élaborée en 2021 pour noter leur maturité au regard de la lutte contre la corruption lors du process d'entrée au panel. Elle a été utilisée à compter de juillet 2021 pour le TOP 4 des fournisseurs :

GRILLE D'ÉVALUATION	
TYPE DE FOURNISSEUR	% Volume d'achat annuel
Fournisseurs de composants	10
Fournisseurs de pièces mécano-soudées	15
Fournisseurs de pièces de rechanges	15

En 2022, Haulotte continuera cette évaluation afin de cartographier la situation par catégorie d'achat pour le TOP 10 des fournisseurs représentant 20 à 25% des volumes d'achat annuel.

# DÉCLARATION DE PERFORMANCE EXTRA-FINANCIÈRE

RAPPORT 2021

## 2. Respect des réglementations fiscales en vigueur

Par ses opérations, Haulotte est présent dans plus de 20 juridictions fiscales différentes. Haulotte est attaché au paiement des impôts et contributions dans chaque pays. Par ailleurs, aucune structure visant à la mise en place de schéma d'optimisation fiscale n'existe au sein du Groupe.

Deux intégrations fiscales ont été mises en place entre entités du Groupe, l'une en France (entre Haulotte Group S.A., Haulotte France et Telescopelle) et l'autre aux Etats Unis (entre Haulotte US et Equipro).

Les responsables financiers des filiales (accompagnés le cas échéant de conseils) sont responsables du respect des obligations fiscales. La plupart des filiales déposent des liasses fiscales et peuvent être, le cas échéant, sujettes à des contrôles.

Haulotte suit l'ensemble des conclusions rendues au cours de ces différents contrôles (certains donnant lieu à un focus particulier sur la politique de prix de transfert). Aucun redressement significatif n'a été constaté sur les derniers contrôles. A titre d'exemple, cela a été le cas lors des deux derniers contrôles fiscaux sur la société Haulotte Group S.A.. Concernant la veille fiscale, le Groupe collabore avec des cabinets (locaux ou de taille internationale) afin de suivre les évolutions normatives. En complément, une revue des niveaux d'impôts exigibles est effectuée par les équipes centrales, afin de vérifier la cohérence et l'évolution des montants versés localement. Dans les comptes consolidés figure une preuve d'impôt permettant d'expliquer le niveau d'impôt effectif du Groupe. L'application de la norme IFRIC 23 permet aussi l'anticipation des risques fiscaux.

## 3. Politique de prix de transfert

Haulotte essaye de trouver, pour la fixation de ses prix de transfert, la méthode la plus classique et conforme aux principes de l'OCDE tout en gardant des référentiels et méthodes de calcul simples.

Cette politique est élaborée de façon à laisser dans chaque société du Groupe le résultat opérationnel de pleine concurrence défini grâce aux études de comparables et selon les fonctions, risques et responsabilités des filiales. La détermination des comparables est réalisée avec le support d'avocats fiscalistes spécialisés travaillant pour un cabinet international renommé.

Les prix de transfert sont régulièrement audités par les inspecteurs des impôts lors de leurs contrôles fiscaux.

## 4. Partenariat fiscal avec l'état Français

Depuis le 14 mars 2019, Haulotte est devenu partenaire fiscal de l'administration française. Ce partenariat repose sur le principe du volontariat et est destiné aux grands groupes et aux entreprises de taille intermédiaire (ETI). Cela permet d'instaurer un dialogue régulier et transparent des entreprises avec l'administration, afin d'obtenir une position ferme de celle-ci sur des questions fiscales complexes, susceptibles de poser un risque financier ou juridique. Cela se fait moyennant davantage de transparence de part et d'autre. Pour les autorités, ce partenariat leur permet de s'assurer de la conformité fiscale des entreprises de façon beaucoup plus efficace et de lutter plus efficacement contre la fraude, tout en leur garantissant une sécurité juridique renforcée.

Le Groupe a sollicité en 2021 ce partenariat sur différents sujets, obtenant pour certains d'entre eux des rescrits, si nécessaire.

# DÉCLARATION DE PERFORMANCE EXTRA-FINANCIÈRE

RAPPORT 2021

## 11- Santé et sécurité au travail

### ENJEUX :

La prévention des risques professionnels et la sécurité au travail sont des enjeux majeurs portés par la Direction Générale d'Haulotte. Nous sommes fortement mobilisés autour du thème de la santé et de la sécurité au travail afin de prévenir et réduire les risques professionnels en offrant à nos collaborateurs un environnement de travail sécurisant.

Comme en 2020, l'année 2021 a été fortement marquée par la crise sanitaire liée à l'épidémie de la Covid 19 qui a impacté l'ensemble de nos activités et a impliqué la mise en œuvre de protocoles sanitaires de sécurité très strict en vue d'assurer la protection de nos collaborateurs dans ce contexte sanitaire sans précédent.

### POLITIQUE :

Nous poursuivons l'objectif de réduire de façon très significative notre nombre d'accidents de travail sur l'ensemble de nos sites dans le monde : le zéro accident reste la cible.

En 2021, nous avons poursuivi nos efforts de prévention afin de réduire les taux de fréquence et de gravité dans l'ensemble des sites industriels et filiales de distribution. Un comité sécurité se réunit tous les 2 mois avec l'ensemble des acteurs de la prévention (directeurs des unités industrielles, directeurs d'établissements, directeur R&D et responsables QSE et ressources humaines) afin d'échanger de façon dynamique sur les résultats et partager les bonnes pratiques. Des indicateurs sur les taux de fréquence et taux de gravité sont désormais disponibles sur l'ensemble de sites industriels dans le monde et la démarche a été élargie aux filiales de distribution en Europe.

### INDICATEURS CLÉS DE PERFORMANCE

Indicateur	Unité	2019	2020	2021	Objectif 2022	Périmètre
Taux de fréquence des accidents du travail	/	Non mesuré sur le même périmètre	<b>9,97</b>	<b>6,78</b>	Non fixé	Groupe
Taux de gravité des accidents du travail	/	Non mesuré sur le même périmètre	<b>0,17</b>	<b>0,63</b>	Non fixé	Groupe

# DÉCLARATION DE PERFORMANCE EXTRA-FINANCIÈRE

RAPPORT 2021

## ACTIONS ET RÉSULTATS

### 1. Suivi des accidents du travail

Les indicateurs d'accidents du travail sont calculés depuis début 2021 sur l'ensemble des entités du Groupe.

Un tableau de bord a été mis en place au niveau du Groupe avec des indicateurs communs à tous les pays permettant des comparaisons entre les sites et les activités (industrielles, de distribution, entrepôts logistiques et services centraux)

Le nombre d'accidents, les taux de fréquence et de gravité sont passés en revue tous les 2 mois dans le cadre du comité sécurité.

5

C'est le nombre de comités Sécurité réalisés en 2021. Ces comités réunissent tous les acteurs de la prévention du Groupe

Ce comité, à vocation industrielle à la base, a évolué en 2021 pour intégrer l'ensemble des entités du Groupe. Toutes les activités sont maintenant représentées, et les sujets abordés couvrent l'intégralité des sites du groupe Haulotte.

Lors de ce comité auquel participent 2 membres du comex nous partageons également les actions de prévention mises en place ainsi que les bonnes pratiques en termes de sécurité.

25%

C'est la réduction des accidents de travail avec arrêt en 2021 par rapport à 2020 pour le Groupe.

Plusieurs actions menées en 2021 ont amené à la réduction du nombre d'accidents au sein du Groupe :

- Tous les accidents du travail font systématiquement l'objet d'une analyse de recherches de causes en vue de définir des plans d'action ciblés, via la méthode de résolution de problèmes 8D ou de l'arbre des causes. L'ensemble des équipes en charge de la sécurité a été formé à ces méthodes d'analyse.
- Nous avons renégocié en 2021 un nouveau challenge sécurité afin de renforcer l'effort individuel et collectif dans la prévention des accidents du travail (périmètre France)
- Des commissions santé et sécurité au travail se réunissent de façon trimestrielle avec le médecin du travail afin d'échanger sur des thématiques sécurité et proposer des actions de prévention (périmètre France)
- Le programme d'Excellence Opérationnelle YELLO a permis la mise en place des AIC (Animations à Intervalles Courtes) sur les sites du Groupe. Ces AIC ont pour objectif notamment de faire remonter les situations dangereuses éventuellement repérées et de mettre en place les actions nécessaires
- Des nouvelles certifications Santé et Sécurité ont été obtenues en 2021 (ISO 45001)

990

C'est le nombre de collaborateurs au sein d'Haulotte qui opèrent sur des sites certifiés Sécurité

# DÉCLARATION DE PERFORMANCE EXTRA-FINANCIÈRE

RAPPORT 2021

Un autre exemple prenant en compte des thématiques santé et sécurité peut être relevé. Ainsi la nouvelle usine de Changzhou a intégré dans sa conception des moyens importants en vue d'améliorer les conditions de travail de nos collaborateurs :

- Chauffage et climatisation y compris dans les ateliers d'assemblage
- Attention particulière portée à l'éclairage dans les différentes zones de l'usine et à l'isolation phonique des bureaux
- Possibilité de réaliser l'intégralité des essais et vérifications des machines en intérieur, et automatisation partielle pour en faciliter la réalisation
- Mise en œuvre d'outils digitaux pour faciliter le travail et diminuer la charge mentale sur les lignes d'assemblage (indicateurs lumineux pour les pièces, documents facilement consultables au poste de travail...)
- Aménagement des bureaux pour faciliter la collaboration et s'isoler si nécessaire (cela est similaire à ce qui a été fait au siège du groupe).

## 2. Gestion de la crise sanitaire liée à la pandémie de la Covid 19

D'importants moyens continuent à être déployés afin d'assurer la santé et la sécurité de nos collaborateurs. Des services de nettoyage renforcé sont toujours déployés dans l'ensemble de nos établissements.

Le dialogue social est très soutenu afin de maintenir un contact étroit avec les partenaires sociaux qui ont été associés très étroitement aux différents protocoles de sécurité mis en place afin d'assurer la protection des collaborateurs.

Chaque évolution des règles de sécurité (4 versions se sont succédées en France en fonction des évolutions réglementaires) a été soumise à l'information et la consultation du CSE central, puis des CSE d'établissements qui ont validé avec leurs commissions santé, sécurité et conditions de travail l'ensemble des règles de sécurité avec les éventuelles adaptations nécessaires à la configuration de leur site.

Le CSE central s'est réuni au total 11 fois au cours de l'année 2021 sans compter les réunions informelles qui ont lieu de façon quasi quotidienne.

Pour finir, des mesures de télétravail exceptionnel ont été mises en place afin de limiter les flux de personnes.

# DÉCLARATION DE PERFORMANCE EXTRA-FINANCIÈRE

RAPPORT 2021

## 12- Diversité et Handicap

### ENJEUX :

Nous devons accompagner la transformation de l'entreprise en envisageant les différents postes de travail comme étant totalement mixtes. Au-delà de respecter nos obligations légales, nous nous devons de mener une politique volontariste en matière de maintien dans l'emploi par des actions d'accompagnement et d'aménagement de poste et ouvrir plus largement les postes en recrutement à des travailleurs en situation de handicap.

### POLITIQUE :

Convaincu que la diversité est un atout pour la performance sociale et donc la réussite globale de l'entreprise, Haulotte mène une politique volontariste en matière de mixité des emplois et d'égalité professionnelle entre les hommes et les femmes. Nous visons à augmenter la mixité, notamment dans les métiers actuellement faiblement représentés par les hommes ou par les femmes.

L'objectif est également de développer l'accès à nos offres d'emploi à des travailleurs en situation de handicap pour développer l'emploi des travailleurs handicapés au sein de l'Entreprise.

### INDICATEURS CLÉS DE PERFORMANCE

Indicateur	Unité	2019	2020	2021	Objectif 2022	Périmètre
Part des femmes au sein des effectifs	% de l'effectif total	Non mesuré sur le même périmètre	23,10	23,65	Non fixé	Groupe
Index de l'égalité professionnelle entre les femmes et les hommes	Points	82	87	87	Non fixé	Haulotte Group S.A.
Nouveaux embauchés de moins de 27 ans	% du total des nouveaux embauchés	Non mesuré	Non mesuré	23,5	Non fixé	Groupe
Personnes en situation de handicap	% de l'effectif total	3,95	3,57	3,61	Non fixé	Haulotte Group S.A.

# DÉCLARATION DE PERFORMANCE EXTRA-FINANCIÈRE

RAPPORT 2021

## ACTIONS ET RÉSULTATS

### 1. Actions pour la diversité

Notre management program intègre la richesse de la diversité des profils au sein d'une équipe et d'une entreprise en prenant notamment en compte les éléments comme la connaissance de soi (naturel et adapté), nos caractéristiques personnelles, motivations mais également celles des autres et le fait qu'elles sont forcément différentes (utilisation de la méthode AEC Disc color).

Ces différences sont une vraie richesse pour le Groupe, et les appréhender ainsi permet de mieux interagir, communiquer et collaborer (par exemple, cela nous apprend qu'il est préférable de communiquer avec quelqu'un, non comme on aimerait qu'il communique avec nous, mais plutôt comme il a besoin que l'on communique avec lui).

Tous les managers et un certain nombre de collaborateurs ont ainsi été formés à cette richesse et cette diversité nécessaires pour constituer une équipe.

Nous respectons une politique de recrutement neutre et égalitaire (tous sexes, âges etc.). Quel que soit le type de poste proposé, la direction des Ressources Humaines s'engage à ce que les libellés et le contenu des annonces soient rédigés de manière neutre sans référence au sexe, à la situation de famille ou à une terminologie susceptible d'être discriminante.

Sur base de volontariat sur chaque site, un référent a été désigné par les CSE et est en charge de lutter contre les agissements sexistes. Son rôle est préventif et consiste notamment à remonter des alertes en cas de détection d'agissements inappropriés.

21

C'est le nombre de pays différents dans lequel Haulotte est implanté, soit autant de nationalités représentées.

### 2. Actions pour le handicap

Haulotte respecte depuis des années son obligation d'emploi en matière de travailleurs handicapés. Les principales actions ont été jusqu'à présent orientées vers le maintien dans l'emploi. Il faut maintenant déployer des actions en vue d'augmenter le pourcentage de recrutement de personnes en situation de handicap.

Ainsi, des actions ont été engagées telles que des partenariats de sous-traitance avec des ESAT (Etablissements et Services d'Aide par le Travail), des aménagements de postes, un accompagnement pour les dossiers AGEFIP.

Depuis 2020, les modalités déclaratives ont été quelque peu modifiées. L'effectif moyen handicapé pour HGSA est de 23 personnes soit 3,61% de l'effectif au lieu de l'obligation des 6%.

La taxe de 2021 est désormais payable et calculée au mois d'avril de chaque année, nous n'avons donc pas encore d'information à ce jour.

Actuellement, des réflexions sont en cours sur de potentielles nouvelles actions, telles que la publication des offres d'emplois sur des sites dédiés au travail des travailleurs handicapés, la négociation d'un accord avec des engagements en vue de favoriser l'emploi des travailleurs handicapés, et la désignation d'un référent handicap.

# DÉCLARATION DE PERFORMANCE EXTRA-FINANCIÈRE

RAPPORT 2021

## 13- Taxonomie verte

### ENJEUX :

Issu du plan d'action pour la finance lancé en 2018 par la Commission Européenne, le règlement européen 2020/852 du 18 juin 2020 établit un cadre visant à favoriser les investissements « durables », appelé « taxonomie verte européenne ». Conformément à ce règlement, le Groupe est donc soumis pour la première fois, au titre de l'exercice 2021, à l'obligation de publier la part de son activité éligible à la taxonomie : chiffre d'affaires, dépenses d'investissement (CAPEX) et dépenses d'exploitations (OPEX), sur les deux premiers objectifs environnementaux liés au changement climatique.

### 1. Taxonomie verte Européenne

Le règlement établissant la taxonomie de l'UE met en place le cadre nécessaire à son application en définissant les quatre conditions qu'une activité économique doit remplir pour être considérée comme durable sur le plan environnemental. Une activité éligible doit :

- i. Contribuer substantiellement à un ou plusieurs des 6 objectifs environnementaux
- ii. Ne causer de préjudice important à aucun des autres objectifs environnementaux
- iii. Être exercée dans le respect des garanties (sociales) minimales
- iv. Être conforme aux critères d'examen technique établis par la Commission. Les critères d'examen technique doivent préciser, pour toute activité économique, les exigences de performance permettant de déterminer dans quelles conditions cette activité i) contribue substantiellement à un objectif environnemental donnée ; et ii) ne cause pas de préjudice important aux autres objectifs.



Seuls les deux premiers objectifs sont applicables à fin 2021

# DÉCLARATION DE PERFORMANCE EXTRA-FINANCIÈRE

RAPPORT 2021

Le règlement taxonomie est complété par deux actes délégués : le premier paru en avril 2021 précisant les critères techniques environnementaux pour les deux premiers objectifs, le second paru en juillet 2021 précisant les modalités de reporting attendu sur la taxonomie.

Une activité économique est considérée comme apportant une contribution substantielle à la prévention et à la réduction de la pollution lorsqu'elle contribue de manière substantielle à la protection de l'environnement contre la pollution en prévenant ou, lorsque cela s'avère impossible, en réduisant les émissions de polluants dans l'air, l'eau ou le sol, autres que les gaz à effet de serre.

La décarbonation des flottes et infrastructures de transport peut jouer un rôle central dans l'atténuation du changement climatique. Il convient de cibler la réduction des principales sources d'émission en tenant compte de la nécessité de se réorienter vers des modes de transports moins polluants et de créer des infrastructures permettant une mobilité propre.

## 2. Chiffre d'affaires, CAPEX et OPEX éligibles au 31 Décembre 2021

KEUR	INDICATEURS CLÉS DE PERFORMANCE					
	Chiffres d'affaire	%	CAPEX	%	OPEX	%
A. Activités éligibles	200 207	40	11 498	32	1 709	9
B. Activités non éligibles	297 065	60	24 226	68	16 748	91
Dénominateur au 31/12/2021	497 272		35 724		18 457	

Les dénominateurs sont déterminés de la façon suivante :

- Le chiffre d'affaires total correspond au chiffre d'affaires tel qu'il figure dans les états financiers,
- Le CAPEX total correspond aux flux de CAPEX tels qu'ils figurent dans les états financiers : flux d'acquisitions d'immobilisations corporelles et incorporelles,
- Le règlement délégué retient une liste restrictive des OPEX à prendre en compte dans le calcul du dénominateur : frais de R&D, frais de rénovation de bâtiments, contrats de location à court terme, frais de maintenance/entretien et réparation, et toutes autres dépenses d'entretiens.

Haulotte a identifié un certain nombre d'activités éligibles qui s'inscrivent notamment dans une trajectoire de décarbonation. Parmi ces activités économiques transitoires, l'ensemble de la gamme électrique développée et commercialisée par le Groupe permet une réduction des gaz à effet de serre. Le Groupe a également mis en place de nouvelles activités telles que le « 2nd life », incluant le reconditionnement des machines et les ventes de matériels d'occasion qui permettent un allongement de la durée de vie des machines. La solution télématique « Sherpal » propose par ailleurs une vigilance accrue sur les opérations de maintenance, permettant ainsi un meilleur contrôle des émissions de gaz à effet de serre (problématiques de filtres par exemple) et contribuant aussi à allonger la durée de vie de leurs machines.

# DÉCLARATION DE PERFORMANCE EXTRA-FINANCIÈRE

RAPPORT 2021

Le Groupe investit en termes de recherche, innovation et développement afin de permettre à ses activités de contribuer de manière substantielle à l'atténuation du changement climatique. Les OPEX présentés dans le tableau ci-dessus sont principalement constitués d'amortissements de frais de R&D capitalisés.

Cette première évaluation a été réalisée sur la base d'une analyse des activités du Groupe, à partir des process, systèmes de reporting en place et d'hypothèses formulées avec le management. Seuls les éléments significatifs ont été repris.

Le Groupe révisera cette méthodologie et les chiffres qui en découlent en fonction de l'évolution de la réglementation, notamment avec la publication des actes délégués relatifs aux quatre autres objectifs environnementaux en 2022.

# DÉCLARATION DE PERFORMANCE EXTRA-FINANCIÈRE

RAPPORT 2021

## PROCESSUS DE COLLECTE DES INFORMATIONS

---

### Directions impliquées :

Le processus de reporting des informations extra-financières est placé sous la responsabilité de la Direction Qualité et Excellence Opérationnelle, qui collecte les données et informations nécessaires auprès des directions concernées.

Pour 2021, les services suivants ont été associés à la démarche :

- Qualité Sécurité & Environnement,
- Ressources Humaines,
- Empowerment,
- Achats,
- Risk Management,
- Finance,
- Innovation et R&D,
- Informatique.

### Collecte et suivi des indicateurs :

Les différents indicateurs mentionnés au sein de cette Déclaration de Performance Extra-Financière sont issus de systèmes d'information ou de suivis internes tenus par les différentes directions de la Société.

A titre d'exemple, les indicateurs sociaux sont produits par la Direction des Ressources Humaines sur la base d'extractions de l'outil de gestion du personnel et de la paye.

Les données environnementales ou encore relatives au service Achats sont suivies par l'intermédiaire de fichiers de suivi internes.

Chaque direction est responsable des données et informations transmises. Les contrôles de cohérence s'effectuent donc à leur niveau.

# DÉCLARATION DE PERFORMANCE EXTRA-FINANCIÈRE

RAPPORT 2021

## PERIODE DE REPORTING

---

Les données publiées couvrent la période du 1er janvier 2021 au 31 décembre 2021.

# DÉCLARATION DE PERFORMANCE EXTRA-FINANCIÈRE

RAPPORT 2021

## RAPPORT DE L'ORGANISME TIERS INDÉPENDANT SUR LA DÉCLARATION DE PERFORMANCE EXTRA-FINANCIÈRE

### Haulotte group SA

Rue Emile Zola  
42420 Lorette

En notre qualité de commissaire aux comptes de la société Haulotte group SA (ci-après « l'entité ») désigné organisme tiers indépendant, accrédité par le Cofrac (Accréditation Cofrac Inspection, n°3-1060, portée disponible sur [www.cofrac.fr](http://www.cofrac.fr)), nous avons mené des travaux visant à formuler un avis motivé exprimant une conclusion d'assurance modérée sur les informations historiques (constatées ou extrapolées) de la déclaration consolidée de performance extra-financière (ci-après respectivement les « Informations » et la « Déclaration »), préparées selon les procédures de l'entité (ci-après le « Référentiel »), pour l'exercice clos le 31 décembre 2021, présentées dans le rapport de gestion du groupe en application des dispositions des articles L.225-102-1, R.225-105 et R.225-105-1 du code de commerce.

### Conclusion

Sur la base des procédures que nous avons mises en œuvre, telles que décrites dans la partie « Nature et étendue des travaux », et des éléments que nous avons collectés, nous n'avons pas relevé d'anomalie significative de nature à remettre en cause le fait que la déclaration consolidée de performance extra-financière est conforme aux dispositions réglementaires applicables et que les Informations, prises dans leur ensemble, sont présentées, de manière sincère, conformément au Référentiel.

### Commentaires

Sans remettre en cause la conclusion exprimée ci-dessus et conformément aux dispositions de l'article A.225-3 du code de commerce, nous formulons le commentaire suivant : les indicateurs clés de performance relatifs aux taux de déchets recyclés, poids de CO2 et poids de déchets par tonne de machine ne couvrent qu'un périmètre limité à 14% du groupe.

# DÉCLARATION DE PERFORMANCE EXTRA-FINANCIÈRE

RAPPORT 2021

## Préparation de la déclaration de performance extra-financière

L'absence de cadre de référence généralement accepté et communément utilisé ou de pratiques établies sur lesquels s'appuyer pour évaluer et mesurer les Informations permet d'utiliser des techniques de mesure différentes, mais acceptables, pouvant affecter la comparabilité entre les entités et dans le temps.

Par conséquent, les Informations doivent être lues et comprises en se référant au Référentiel dont les éléments significatifs sont présentés dans la Déclaration.

## Limites inhérentes à la préparation des Informations

Les Informations peuvent être sujettes à une incertitude inhérente à l'état des connaissances scientifiques ou économiques et à la qualité des données externes utilisées. Certaines informations sont sensibles aux choix méthodologiques, hypothèses et/ou estimations retenues pour leur établissement et présentées dans la Déclaration.

## Responsabilité de l'entité

Il appartient au conseil d'administration :

- de sélectionner ou d'établir des critères appropriés pour la préparation des Informations ;
- d'établir une Déclaration conforme aux dispositions légales et réglementaires, incluant une présentation du modèle d'affaires, une description des principaux risques extra financiers, une présentation des politiques appliquées au regard de ces risques ainsi que les résultats de ces politiques, incluant des indicateurs clés de performance et les informations prévues par l'article 8 du règlement (UE) 2020/852 (taxonomie verte) ;
- ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'il estime nécessaire à l'établissement des Informations ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

La Déclaration a été établie en appliquant le Référentiel de l'entité tel que mentionné ci-avant.

## Responsabilité du commissaire aux comptes désigné organisme tiers indépendant

Il nous appartient, sur la base de nos travaux, de formuler un avis motivé exprimant une conclusion d'assurance modérée sur :

- la conformité de la Déclaration aux dispositions prévues à l'article R.225-105 du code de commerce ;
- la sincérité des informations fournies en application du 3° du I et du II de l'article R.225 105 du code de commerce, à savoir les résultats des politiques, incluant des indicateurs clés de performance, et les actions, relatifs aux principaux risques, ci-après les « Informations ».

Comme il nous appartient de formuler une conclusion indépendante sur les Informations telles que préparées par la direction, nous ne sommes pas autorisés à être impliqués dans la préparation desdites Informations, car cela pourrait compromettre notre indépendance.

# DÉCLARATION DE PERFORMANCE EXTRA-FINANCIÈRE

RAPPORT 2021

Il ne nous appartient pas de nous prononcer sur :

- le respect par l'entité des autres dispositions légales et réglementaires applicables (notamment en matière d'informations prévues par l'article 8 du règlement (UE) 2020/852 (taxonomie verte), de plan de vigilance et de lutte contre la corruption et d'évasion fiscale);
- la sincérité des informations prévues par l'article 8 du règlement (UE) 2020/852 (taxonomie verte) ;
- la conformité des produits et services aux réglementations applicables.

## Dispositions réglementaires et doctrine professionnelle applicable

Nos travaux décrits ci-après ont été effectués conformément aux dispositions des articles A.225 1 et suivants du code de commerce, à la doctrine professionnelle de la Compagnie nationale des commissaires aux comptes relative à cette intervention et à la norme internationale ISAE 3000 (révisée) - Assurance engagements other than audits or reviews of historical financial information.

## Indépendance et contrôle qualité

Notre indépendance est définie par les dispositions prévues à l'article L.822-11-3 du code de commerce et le code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes. Par ailleurs, nous avons mis en place un système de contrôle qualité qui comprend des politiques et des procédures documentées visant à assurer le respect des textes légaux et réglementaires applicables, des règles déontologiques et de la doctrine professionnelle de la Compagnie nationale des commissaires aux comptes relative à cette intervention.

## Moyens et ressources

Nos travaux ont mobilisé les compétences de 5 personnes et se sont déroulés entre novembre 2021 et avril 2022 sur une durée totale d'intervention de 3 semaines.

Nous avons fait appel, pour nous assister dans la réalisation de nos travaux, à nos spécialistes en matière de développement durable et de responsabilité sociétale. Nous avons mené 22 entretiens avec les personnes responsables de la préparation de la Déclaration, représentant notamment les directions Administration et finances, Conformité, Ressources humaines, Santé et sécurité, Environnement et achats.

## Nature et étendue des travaux

Nous avons planifié et effectué nos travaux en prenant en compte le risque d'anomalies significatives sur les Informations.

Nous estimons que les procédures que nous avons menées en exerçant notre jugement professionnel nous permettent de formuler une conclusion d'assurance modérée :

- nous avons pris connaissance de l'activité de l'ensemble des entités incluses dans le périmètre de consolidation et de l'exposé des principaux risques ;

# DÉCLARATION DE PERFORMANCE EXTRA-FINANCIÈRE

RAPPORT 2021

- nous avons apprécié le caractère approprié du Référentiel au regard de sa pertinence, son exhaustivité, sa fiabilité, sa neutralité et son caractère compréhensible, en prenant en considération, le cas échéant, les bonnes pratiques du secteur ;
- nous avons vérifié que la Déclaration couvre chaque catégorie d'information prévue au III de l'article L.225 102 1 en matière sociale et environnementale, ainsi qu'en matière de respect des droits de l'homme et de lutte contre la corruption et l'évasion fiscale ;
- nous avons vérifié que la Déclaration présente les informations prévues au II de l'article R.225-105 lorsqu'elles sont pertinentes au regard des principaux risques et comprend une explication des raisons justifiant l'absence des informations requises par le 2ème alinéa du III de l'article L.225-102-1 ;
- nous avons vérifié que la Déclaration présente le modèle d'affaires et une description des principaux risques liés à l'activité de l'ensemble des entités incluses dans le périmètre de consolidation, y compris, lorsque cela s'avère pertinent et proportionné, les risques créés par ses relations d'affaires, ses produits ou ses services ainsi que les politiques, les actions et les résultats, incluant des indicateurs clés de performance afférents aux principaux risques ;
- nous avons consulté les sources documentaires et mené des entretiens pour :
  - apprécier le processus de sélection et de validation des principaux risques ainsi que la cohérence des résultats, incluant les indicateurs clés de performance retenus au regard des principaux risques et politiques présentés, et
  - corroborer les informations qualitatives (actions et résultats) que nous avons considérées les plus importantes présentées en annexe. Nos travaux ont été réalisés au niveau de l'entité consolidante et, pour certains risques (lutte contre les changements climatiques, impact environnemental de nos activités, attractivité et rétention des talents, diversité et handicap), des travaux ont également été menés dans une sélection d'entités, à savoir : l'Horme, le Creusot, Reims, H3, Argès ;
- nous avons vérifié que la Déclaration couvre le périmètre consolidé, à savoir l'ensemble des entités incluses dans le périmètre de consolidation conformément à l'article L.233-16 avec les limites précisées dans la Déclaration ;
- nous avons pris connaissance des procédures de contrôle interne et de gestion des risques mises en place par l'entité et avons apprécié le processus de collecte visant à l'exhaustivité et à la sincérité des Informations ;
- pour les indicateurs clés de performance et les autres résultats quantitatifs que nous avons considérés les plus importants présentés en annexe, nous avons mis en œuvre :
  - des procédures analytiques consistant à vérifier la correcte consolidation des données collectées ainsi que la cohérence de leurs évolutions ;
  - des tests de détail, sur la base de sondages ou d'autres moyens de sélection, consistant à vérifier la correcte application des définitions et procédures et à rapprocher les données des pièces justificatives. Ces travaux ont été menés auprès d'une sélection d'entités contributrices, à savoir l'Horme, le Creusot, Reims, H3, Argès, et couvrent entre 42% et 100% des données consolidées sélectionnées pour ces tests ;
- nous avons apprécié la cohérence d'ensemble de la Déclaration par rapport à notre connaissance de l'ensemble des entités incluses dans le périmètre de consolidation ;

# DÉCLARATION DE PERFORMANCE EXTRA-FINANCIÈRE

## RAPPORT 2021

Les procédures mises en œuvre dans le cadre d'une mission d'assurance modérée sont moins étendues que celles requises pour une mission d'assurance raisonnable effectuée selon la doctrine professionnelle de la Compagnie nationale des commissaires aux comptes ; une assurance de niveau supérieur aurait nécessité des travaux de vérification plus étendus.

Fait à Lyon, le 29 avril 2022

L'un des commissaires aux comptes  
PricewaterhouseCoopers Audit

Matthieu Moussy  
Associé  
Durable

Pascal Baranger  
Directeur au sein du Département Développement

# DÉCLARATION DE PERFORMANCE EXTRA-FINANCIÈRE

## RAPPORT 2021

